



Alain Dubuc

Main-basse sur Hydro

« La chicane est pognée » entre Hydro-Québec et son patron, le gouvernement du Québec, à un tel point que le cabinet Lévesque a carrément rejeté le plan de développement soumis par la société d'État.

Le cœur du litige vient du fait qu'Hydro ne construit plus assez de barrages au goût du gouvernement et ne joue plus le rôle de moteur économique que l'on attendait d'elle. Selon sa dernière prévision, la société d'État n'entreprendrait qu'en 1993 ou 1994 la construction de la prochaine centrale de base, LG-1, tandis que le gouvernement aimerait bien que ce chantier démarre bientôt.

Cette escarmouche est d'autant plus étonnante que les dirigeants actuels d'Hydro-Québec ne sont pas les intraitables constructeurs de barrages d'autrefois. Ce sont des hommes qui ont tous été nommés par le gouvernement, justement pour mettre fin à l'hyperactivité de la société d'État.

Tout cela est inquiétant. On ne connaît pas le fond de l'histoire parce que toutes les tractations se sont faites dans les coulisses : le plan de développement contesté reste confidentiel et Québec n'a pas encore expliqué le sens de sa démarche. Mais, au premier abord, cela sent l'ingérence politique.

Hydro se met en veilleuse

Ce désaccord a provoqué un étrange chassé-croisé ces derniers jours. On a finalement appris que le plan de développement d'Hydro-Québec, qui avait été soumis au gouvernement en septembre et devait être rendu public cette semaine, avait été refusé par Québec et que la commission parlementaire qui devait discuter la semaine prochaine des tarifs d'électricité était décommandée et reportée à l'an prochain.

Il faut bien sûr comprendre le réel problème du cabinet Lévesque. Au moment où il tente de mobiliser toutes ses énergies pour relancer l'économie, la société d'État qui, traditionnellement, lui a donné le principal coup de pouce, n'est plus dans le coup.

Elle n'a plus l'intention d'investir massivement, du moins d'ici la fin du siècle, pour la bonne raison qu'elle dispose d'importants surplus d'électricité qu'elle n'arrive pas à vendre. La sagesse commande qu'elle ne construise pas d'autres centrales pour ne pas accroître encore davantage ces excédents.

Les zig-zags d'Hydro

Pour comprendre la déception de Québec, il faut remonter dans le temps. Il y a à peine deux ans, en 1981, la société d'État avait publié un impressionnant plan de développement, intitulé *Une stratégie pour la décennie 80*. Confiant d'avoir à satisfaire une forte demande, en croissance de 6,2 p. cent par an, elle prévoyait investir \$55,5 milliards en dix ans. La construction de LG-1, la première centrale de l'échéancier, devait être entreprise en 1982 ou 1983.

Le coup d'éclat est survenu l'an dernier. Un an plus tard, Hydro faisait volte-face, corrigeait ses prévisions de demande à 3,7 p. cent par année et prévoyait d'important surplus. La société d'État prit alors une courageuse décision, celle de retarder la construction de barrages, faute de clientèle. Le \$55 milliards fondait à \$33,6 milliards et la construction de LG-1 était reportée à 1988.

Le plan de cette année va dans le même sens, mais en pire. On ne prévoit, si l'on en croit les fuites dont ce document a fait l'objet, qu'une hausse de la demande de 2,9 p. cent par an. Cela risque de réduire le niveau des investissements décennaux à \$18 ou \$19 milliards. Quant à LG-1, les travaux ne seraient vraisemblablement entrepris qu'en 1993 ou 1994.

La tentation politique

On voit le problème d'ici. Après avoir laissé miroiter des investissements massifs, qui auraient atteint \$12 milliards par an à la fin de la décennie, Hydro se mettait en quelque sorte au neutre et ne projetait que des investissements annuels d'environ deux milliards.

Politiquement, cette stratégie de développement est difficile à accepter pour le cabinet Lévesque. Tout d'abord, on sait que ce gouvernement, qui a mis sur pied un comité d'urgence sur l'emploi, doit arriver dans les semaines qui viennent avec un plan d'action.

Il est compréhensible qu'on veuille mettre Hydro à contribution. Québec voudrait essentiellement accélérer la mise en chantier de la petite centrale de LG-1, et c'est cela qui l'aurait poussé à rejeter le plan de développement d'Hydro. Le débouché, pour cette centrale, serait la venue d'entreprises étrangères consommatrices d'électricité que le ministre du Commerce Bernard Landry désire attirer.

À cela s'ajoute la tentation de profiter des gains politiques que procurerait une relance des travaux de la baie James, idée que le chef du Parti libéral Robert Bourassa exploite si bien depuis plusieurs années.

Et pour que l'opération soit politiquement rentable, le gouvernement Lévesque ne peut pas se contenter de dire que l'on construira éventuellement de nouveaux barrages quand de nouvelles entreprises s'établiront ici. C'est trop vague. Il faut que la chose soit sur papier, donc inscrite dans le plan d'Hydro-Québec, même si cela mène à certains illogismes.

La charrue devant les boeufs

Personne ne peut reprocher au gouvernement de vouloir s'inspirer des idées de Robert Bourassa et de relancer, à leur façon, les investissements de la baie James. Mais si on veut imiter M. Bourassa, au moins qu'on le fasse comme il faut !

En poussant Hydro à construire LG-1, on met la charrue devant les boeufs, parce que l'on n'est pas absolument certains de pouvoir vendre cette électricité. À l'heure actuelle, ces débouchés ne sont que des vœux pieux, puisque l'on n'a pas encore convaincu de nouveaux clients industriels. La logique voudrait que l'on trouve d'abord des clients étrangers et que l'on construise les centrales nécessaires après, pas l'inverse.

C'est un erreur que n'a pas commise Robert Bourassa avec son idée d'une deuxième baie James pour l'exportation aux États-Unis. Son projet prévoit bien qu'il faudra avoir les contrats de vente en poche avant de se lancer dans les travaux.

On voit le danger d'ici. Construire LG-1, sans avoir la clientèle, revient à refaire exactement la même erreur qu'Hydro-Québec a faite à la fin des années 70. Cela coûtera cher, en surplus gaspillés, mais aussi en hausses de tarifs que l'on imposera à la population pour financer les travaux.

LES TROIS PLANS D'HYDRO-QUÉBEC

	1981	1982	1983
Hausse annuelle de la demande	6,2%	4,7%	2,9%
Investissements sur dix ans (en milliards)	\$55,5	\$33,6	\$18,5
Mise en service de LG-1	1989	1995-96	2000

UN PEU MOINS DE CHÔMEURS, MAIS...

Le rattrapage des emplois marqué de ratés au Québec

■ Pour la première fois depuis avril dernier, le rythme de rattrapage des emplois perdus pendant la récession a connu des ratés au Québec.

Selon les données publiées hier par Statistique Canada, on comptait dans la province, pour le mois d'octobre, 83 000 emplois de plus qu'un an plus tôt. C'est un recul significatif par rapport à septembre, où les gains d'emplois étaient de 95 000.

MICHEL GIRARD

On retrouve toutefois le même phénomène à l'échelle canadienne, où le rythme annuel de création d'emplois, de 323 000 en septembre, a chuté à 302 000 un mois plus tard. Exception notable, l'Ontario poursuit sa progression, quoique de façon plus modeste.

Ce recul du marché québécois du travail en octobre peut sembler inquiétant, parce que cela pourrait signifier que le processus de récupération des quelques 150 000 emplois perdus pendant la récession pourrait être plus long que prévu.

Moins de chômeurs

Côté positif, il y avait en octobre 379 000 chômeurs au Québec, soit 3 000 de moins qu'en septembre, faisant ainsi descendre le taux de chômage réel juste en dessous des 12,6 p. cent. Le taux de chômage désaisonnalisé, pour sa part, était de 13,5 p. cent.

Au niveau de certaines villes du Québec, le taux de chômage, comparativement au mois de septembre, a baissé de 0,7 à 12,4 p. cent à Montréal et de 1,3 à 13 p. cent à Chicoutimi-Jonquière. Mais dans la ville de Québec, il a augmenté de 1,8 à 12,5 p. cent.

Comparativement au mois d'octobre de l'année précédente, il s'agit pour l'ensemble du Québec d'une baisse du taux réel de chômage de 1,6 p. cent, le nombre

des Québécois à la recherche d'un emploi diminuant de 43 000.

Par rapport à la province de l'Ontario, le Québec accuse toujours un important recul au ni-

veau du taux réel de chômage.

En effet, selon les données de Statistique Canada, le taux de chômage de la province voisine est demeurée au même point qu'en septembre, c'est-à-dire à 8,5 p. cent, soit 4,1 p. cent de moins que dans la « Belle Province ». De septembre à octobre, le taux « ontarien » de chômage désaisonnalisé a baissé de 0,2 p. cent pour descendre à 9,2 p. cent, voire 4,3 p. cent de moins qu'au Québec.

Par ailleurs, il y avait en octobre, au niveau du Canada tout entier, 1 238 000 chômeurs, soit 19 000 de moins qu'en septembre, le taux réel de chômage baissant ainsi de 0,1 à 10,3 p. cent. Le taux de chômage désaisonnalisé, quant à lui, a été réduit à 11,1 p. cent contre 11,3 p. cent pour le mois de septembre.

Cela représente le plus petit nombre de personnes à la recherche d'un emploi depuis avril 1982, alors que 1 233 000 personnes ne pouvaient trouver de l'emploi.

Mais à l'instar des mois précédents, cette baisse était surtout due à une diminution de la population active, et non à la création d'emplois.

Toutefois, pour le ministre fédéral des Finances, Marc Lalonde, la baisse du taux de chômage en octobre serait due à l'efficacité des programmes fédéraux de création d'emplois.

Le critique financier conservateur, James McGrath, n'est pas du même avis, et il estime pour sa part que le recul enregistré en octobre au niveau du rythme des emplois créés laisse plutôt présager que l'hiver sera très difficile pour les travailleurs canadiens. Et il a accusé le ministre Lalonde d'être responsable de ce recul.

LE BAROMÈTRE DE LA REPRISE (Les pertes et gains d'emplois en milliers)

1981	QUÉBEC	ONTARIO	CANADA
Septembre	- 2	+110	+228
Octobre	-17	+112	+183
Novembre	-67	+114	+157
Décembre	-93	+68	+118
1982			
Janvier	-97	+42	+55
Février	-130	-21	-39
Mars	-131	-32	-35
Avril	-151	-31	-268
Mai	-148	-51	-322
Juin	-182	-123	-435
Juillet	-197	-121	-458
Août	-236	-174	-573
Septembre	-146	-186	-487
Octobre	-138	-195	-476
Novembre	-99	-221	-492
Décembre	-85	-185	-409
1983			
Janvier	-65	-157	-355
Février	-42	-134	-275
Mars	-28	-96	-223
Avril	+15	-99	-105
Mai	+51	-80	-12
Juin	+64	-2	+92
Juillet	+73	+59	+173
Août	+83	+120	+269
Septembre	+95	+153	+323
Octobre	+83	+156	+302

QUELQUES ANNÉES DE CHÔMAGE ÉLEVÉ L'industrie canadienne ne fonctionne qu'à 70%

■ Durant la première moitié de l'année 1983, l'industrie canadienne a fonctionné à des niveaux bien inférieurs à sa capacité totale de production. Cette faible production aura pour effet que les taux de chômage continueront à être élevés au cours des prochaines années.

Ainsi, dans le premier trimestre de l'année, le taux d'utilisation de la capacité de l'industrie canadienne a été de 71 p. cent, tandis qu'au premier trimestre il était de 69 p. cent, selon des chiffres obtenus hier par LA PRESSE du ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce.

MAURICE JANNARD

de notre bureau d'Ottawa

Les données du ministère se rapportent au secteur des mines, du pétrole, de l'industrie manufacturière et des services publics (électricité, eau et gaz).

Le niveau de production du deuxième trimestre 1983 est égal au taux moyen enregistré durant l'année 1982. Toutefois, l'industrie canadienne fonctionne présentement à un niveau nettement plus faible que sa tendance historique.

D'après le ministère de l'Industrie, l'économie canadienne a eu un taux moyen d'utilisation de sa capacité de production de 87 p. cent durant la période comprise entre 1971 et 1982. La période la plus creuse fut atteinte durant les trois derniers mois de l'année dernière, alors que le taux d'utilisation était de 67 p. cent.

Surtout les mines

Le secteur le plus mal en point est celui des mines où le taux de production depuis le début de 1983 dépasse à peine 50 p. cent. Cette industrie est particulièrement importante pour le Québec. Sa faible production est responsable actuellement du taux de chômage élevé dans certaines régions du Québec, comme la Côte-Nord, l'Abitibi et la Gaspésie.

Construction

■ OTTAWA (CDJ) — Les permis de construction que les municipalités du Canada ont adjugés en août avaient une valeur (désaisonnalisée) de \$1,13 milliard, ce qui est à peu près le même montant qu'en juillet.

Selon Statistique Canada, les permis de construction résidentielle valaient \$611,9 millions en août, comparativement à \$717,4 millions en juillet; les permis de construction industrielle \$76,1 millions, comparativement à \$81,3 millions en juillet; les permis de construction commerciale \$259,2 millions, en regard de \$216,1 millions en juillet, et les permis de construction institutionnelle et gouvernementale \$183,5 millions, par rapport à \$134,3 millions en juillet.

L'industrie pétrolière traverse également une période difficile, puisqu'elle produit à 55 p. cent de sa capacité seulement.

Par contre, le secteur du papier et des industries connexes connaît une activité fébrile avec un taux d'utilisation qui atteignait 90 p. cent entre les mois d'avril et juillet 1983.

Selon un autre document fédéral, publié celui-là par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration, les niveaux actuellement très élevés de capacité industrielle excédentaire retarderont le retour des chômeurs dans l'industrie.

Lors d'une période de reprise, avant de rappeler au travail les travailleurs licenciés, les employeurs attendent plutôt que la production ait atteint un niveau élevé. La hausse de production

est assurée par une plus grande productivité des travailleurs déjà en place.

C'est le phénomène expliqué dans le rapport intitulé *Perspectives d'emploi*, du ministère de l'Emploi et de l'Immigration, et qui fait l'objet présentement d'une étude par un comité parlementaire.

« Il est possible qu'une hausse de l'activité économique ne provoque pas de baisse importante des taux de chômage chez certains groupes de la population active, surtout chez les jeunes.

« Cela illustre la tendance selon laquelle les gains en emploi sont contrebalancés, du moins en partie, par une rapide et forte augmentation des taux d'activité qui accompagne très fréquemment les périodes de reprise. »

Un Candu pour la Turquie?

■ OTTAWA (PC) — Énergie Atomique du Canada a confirmé hier que la Turquie est intéressée à acheter un réacteur nucléaire Candu que les autorités turques elles-mêmes évaluent à plus de \$1 milliard.

EAC a cependant refusé de divulguer des chiffres quand elle a annoncé avoir reçu une lettre d'intention pour l'achat d'un réacteur Candu après que le président de la Turquie, M. Kenan Evren, eut lui-même annoncé la nouvelle, jeudi.

La société fédérale de la Couronne, qui a la responsabilité du développement et de la vente des réacteurs nucléaires Candu, a annoncé qu'un consortium de fournisseurs provenant de plusieurs pays sera impliqué dans le projet Candu.

Demandez le Guide du régime d'épargne-actions et réduisez vos impôts.

Chicoutimi (418) 549-5746
1-800-463-9657
Place du Royaume

Laval (514) 668-5223
1-800-361-3803
Place Val des Arbres

Montréal (514) 286-3225
1-800-361-6840, poste 3225
Complexe Desjardins

Québec (418) 653-6811
1-800-463-4792
Place Belle Cour
Sainte-Foy

Sherbrooke (819) 566-5667
1-800-567-6920
Place Jacques-Cartier

Vous avez sûrement déjà entendu parler du régime d'épargne-actions (réa). Vous aimerez y souscrire car cela vous semble un excellent moyen pour réduire vos impôts du Québec. Cependant, vous hésitez car vous connaissez mal toutes les caractéristiques de ce régime.

Le Guide du régime d'épargne-actions que nous mettons gratuitement à votre disposition répondra sûrement à bon nombre de vos questions. Vous y trouverez des explications détaillées sur les avantages et le fonctionnement d'un réa ainsi qu'une description claire et précise de celui offert par la Fiducie du Québec.

Vous trouverez également dans ce guide une description du régime de placements en titres indexés (rpti) et des avantages fiscaux qu'il procure.

Renseignez-vous davantage en communiquant avec un de nos conseillers. Et rappelez-vous que la Fiducie du Québec peut aussi vous aider en matière de financement, de services fiduciaires et de placements.



Fiducie du Québec

Le rendement, c'est important; le service l'est tout autant.

Indices

Montréal: 405.28 (- 1.70)
Toronto: 2,397.66 (- 6.85)
New York: 1,218.29 (- 8.84)

\$ CANADIEN
— 11/100
\$80.98

VACHES À LAIT DU FISC

Les professionnels du sport ont dû vite apprendre à faire de bons placements

■ Vaches à lait du fisc depuis le budget noir d'Ottawa du 12 novembre 1981, les sportifs professionnels ont vite appris à tirer leur épingle du jeu par des placements sophistiqués.



LAURIER CLOUTIER

Une enquête auprès d'une centaine de « pros » du sport ou de leurs agents, comptables agréés, fiscalistes, gestionnaires de portefeuille et courtiers montre qu'ils se font conseiller de plus en plus par des experts pour préparer l'avenir de leur famille et ne pas risquer de se retrouver sur la

paille à la fin de leur courte carrière.

Parce qu'ils ne peuvent plus étaler leurs revenus annuels sur 10 ou 15 ans, les artistes — qui connaissent trop souvent un succès momentané — et les hommes d'affaires — qui vendent un jour leur PME — éprouvent souvent les mêmes problèmes de gestion que les vedettes du sport. Tous n'ont pas acquis, comme Serge Savard, la bosse des affaires tout en poursuivant une brillante carrière sportive.

Deux ans de recyclage

L'étoile du baseball **Willie Mays**, des Giants et des Mets, avoue qu'il a mis deux ans à comprendre quelque chose aux affaires, après 22 ans de gloire sportive.

Le gérant général du Canadien, **Serge Savard**, est au nombre de ceux qui ont accepté de lever le voile sur leurs placements. LA



Quand les athlètes font des affaires

PRESSE a ainsi interviewé toute une brochette de vedettes nord-américaines ou leurs conseillers :

■ **Jerrey Petrie**, agent de **Gary Carter**, des Expos, de **Denis Savard**, des Black Hawks de Chicago, et ex-agent de **Guy Lafleur** ; ■ **Gaston Parent**, agent des **Gilles Villeneuve**, **Jacques Villeneuve**, **Allen Berg** et **Scott Goo-**

dyar, pilotes de course automobile, et de **Frank Hawley**, champion de l'accélération ;

■ le fiscaliste **Marc-André Morin**, du cabinet Raymond Chabot Martin Paré, pour **Guy Lafleur**, **Réjean Houle**, **Jean Béliveau** et **Robert Picard**, notamment, du Canadien ; **Dave Pichette**, des Nordiques ; de 10 à 15 joueurs des Expos, dont **Rusty Staub**, avant

son départ pour rejoindre les Mets.

Problèmes de richards

Les amateurs de sports professionnels ne pleurent généralement pas sur les problèmes de richards qui affligent leurs vedettes. Les hockeyeurs peuvent vivre décemment avec une moyenne de \$120 000 par année dans la Ligue nationale, même si une star du Québec, comme **Guy Lafleur**, gagnant \$500 000, doit aujourd'hui signer quatre chèques d'un total de \$200 000 par année à l'intention des ministres du Revenu du Québec et d'Ottawa. Au baseball, le salaire atteint souvent \$1 million.

Dans d'autres disciplines, on peut citer le cas de **Gilles Villeneuve**, qui a accumulé et placé des millions de dollars en Europe.

Courte carrière

Mais les jeunes pros ne deviennent que très rarement des super

stars. Quand ils font le saut, du jour au lendemain, des mineurs aux grandes ligues, ils réagissent souvent comme des gagnants de Loto-Québec. Du moins lors des grandes vacances, après la saison endiablée des avions et des hôtels. Ils s'achètent une Audi, une Corvette ou une Trans-Am, une résidence de \$200 000. Beaucoup de gens les sollicitent pour des placements-miracles ou des œuvres de charité.

Après une brève carrière (d'un an à quatre ans) dans le hockey, le recyclage est dramatique : les études scolaires ou universitaires ont été généralement écourtées et l'ex-pro ne connaît rien d'autre que son sport. Mais de plus en plus de joueurs accumulent des économies, investies dans un portefeuille équilibré de valeurs et d'abris fiscaux. Après la grosse vie, c'est la jungle... Mais les revenus de placements facilitent la transition.



Guy Lafleur



Jean Béliveau



Dave Pichette



Gilles Villeneuve



Gary Carter



Rusty Staub

photothèque LA PRESSE

PRÊTS, FIDUCIES POUR ENFANTS, FONDS ÉTRANGERS, ETC.

Les trucs des experts pour les « pros »

■ En sortant de la patinoire ou du losange du stade, les « pros » sérieux d'aujourd'hui attrapent leur « attaché case » pour le « meeting » chez l'agent, le comptable agréé ou le courtier.

LAURIER CLOUTIER

La grande majorité des joueurs se présentent maintenant chez leur courtier en valeurs mobilières accompagnés de leur conseiller. Une démarche bien différente de celle qu'ils avaient il y a une dizaine d'années, alors qu'ils donnaient l'impression du « petit mouton qui vient se faire manger par le gros loup ».

Comme plusieurs investisseurs néophytes, le jeune sportif professionnel ne sait pas toujours distinguer une action d'une obligation ou encore d'une option. Mais il fait des revenus d'homme d'affaires aguerri. Il se doit de dénicher les meilleurs placements pour assurer l'après-carrière.

Pas au Canada

■ Très peu « des pouins de Jerry Petrie, président de Sports Administration Inc., investissent au Canada. **Gary Carter**, de West Palm Beach, transige avec le groupe Carrier Capital, de Buffalo. Il n'en divulgue pas le rendement. Le président de Kid 8 Entreprises Worldwide demeure en Floride dans une résidence luxueuse (le premier placement de nombreuses vedettes), comme **Jeff Reardon** et « un million de Canadiens ». Il peut tourner des publicités à Montréal après seulement trois heures d'avion.

Jerry Petrie qualifie **Guy Lafleur** et **Gary Carter** « d'investisseurs intelligents », et **Denis**

Savard « d'investisseur conservateur ».

Pas un sou au Québec

Gilles Villeneuve et sa succession n'ont pas investi un sou au Québec. Son frère **Jacques** commence à peine à vivre du sport, un peu comme **Gilles** à ses débuts, qui n'avait accumulé que des dettes au Québec. Actuellement, une course de Jacques peut coûter environ \$75 000 à ses commanditaires.

Devenu champion international et accumulant les millions de dollars, **Gilles** a vécu aussi dangereusement qu'il pilotait : il s'est acheté une villa à Monaco (où l'impôt sur le revenu n'existe pas), une chalet pour le ski à Pralou (dans les Alpes), un hélicoptère de \$1,3 million, un bateau, un « camper » motorisé de 46 pieds, des autos, des camions, etc. Il touchait deux fois plus de revenus des commandes que de la course.

Assurance-vie et gérants de fortunes

Quand **Gaston Parent** lui recommandait la prudence, **Gilles** répliquait qu'il ne pourrait peut-être pas en profiter l'année suivante. Mais il acceptait de prendre une assurance-vie de plusieurs millions de dollars, au prix de \$15,80 pour chaque \$1 000 assuré. A son décès, sa femme **Johanne** a pu ainsi payer ses dettes et compter sur des millions de dollars de liquidités.

Gaston Parent s'occupe de la succession. Il transige avec les « gérants de fortunes » de Genève, comme le font de nombreux pilotes et athlètes internationaux. En Suisse, un non-résident qui



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Le fiscaliste Marc-André Morin, conseiller financier de plusieurs vedettes du sport.

n'y garde aucune liquidité n'est pas imposé.

La famille vit des revenus de placements au jour le jour en Belgique et au Luxembourg, qui rapportent 14,3 p. cent d'intérêts depuis un an, d'obligations d'Ontario Hydro et d'Hydro-Québec sur le marché européen, avec un rendement de 15,5 p. cent. Le portefeuille comprend 30 p. cent d'obligations, 40 p. cent d'actions « blue chips », 20 p. cent d'actions de risque et 10 p. cent d'or et d'options sur l'or.

Pour ne pas finir leurs jours comme portier du Caesar's Palace, de Las Vegas, comme **Joe Louis** (sans parler des ex-vedettes québécoises qui tirent le diable par la queue), les « pros » peuvent encore trouver de nombreux tuyaux d'investissements au Canada. Mais leurs conseillers doivent faire preuve de beaucoup plus d'imagination que du temps des rentes à versements invariables, avant le budget fédéral de novembre 1981 qui les a supprimées.

L'athlète définit d'abord ses besoins et ses goûts avec son comptable ou son courtier, de façon à pouvoir doser la dizaine de catégories de placements conservateurs ou plus risqués : obligations, actions privilégiées convertibles, ordinaires à haut rendement, spéculatives et autres... Comme il devrait verser \$40 000 à l'impôt, le joueur qui a un revenu brut de \$100 000 a tout intérêt à découvrir rapidement les trucs des financiers.

La loi de l'impôt lui permet de placer \$15 000 dans un régime d'épargne-actions et d'épargne-retraite. Avant novembre 1981, il aurait pu différer jusqu'à \$90 000 au moyen de rentes à versements invariables. **Jean Mathieu**, de Lévesque Beaubien, n'admet que 15 p. cent des fonds sur le même titre boursier et un maximum de 30 p. cent par secteur, même dans le cas des banques. Contre son gré, un sportif de ses clients a tout mis sur l'or, une erreur fatale : ce métal a perdu la moitié de sa valeur.

Canadien et Molson

La majorité des joueurs du Canadien participent aussi au nouveau Régime de prestations différées du club montréalais. Ils évitent ainsi l'impôt sur la moitié de leur salaire. **Molson** garantit que les fonds placés en fiducie doubleront en 10 ans. Le Canadien doit toutefois réduire d'autant ses déductions d'impôt.

Prêts, fiducie et compagnie

Le fiscaliste **Marc-André Morin** conseille à ses clients de faire un prêt sans intérêt de \$10 000 à leur épouse qui n'a pas d'impôt à

payer sur le premier \$1 000 de revenus d'intérêts. Il propose ensuite de créer une fiducie pour chacun des enfants mineurs et de leur consentir des prêts sans intérêts jusqu'à \$45 000.

Quand les revenus de l'épouse et des enfants augmentent au point de commander un taux marginal d'imposition de 40 p. cent, la vedette crée une société dont il devient l'employé. Elle peut aussi choisir, mais minutieusement, des abris fiscaux comme les films, le pétrole et les mines québécoises qui permettent des déductions allant jusqu'à 166 p. cent mais dont le rendement n'est pas garanti.

Exuma, Shield et Casuarina

Les fonds mutuels étrangers **Exuma** et **Casuarina** permettent aussi de réduire considérablement le cheveu d'impôt au Canada. Le **Shield** court-circuite même le fisc, mais on craint que le ministre **Marc Lalonde** lui coupe les ailes dans le prochain budget fédéral. Établies aux Bahamas et aux Bermudes, ces sociétés investissent dans des bons du Trésor et autres titres gouvernementaux. Surtout, elles émettent des dividendes en actions, non taxables lorsque le « pro » ne les touche pas tout de suite. S'il les retire, le joueur n'aura de cotisations à payer que sur la moitié, comme dans le cas des gains de capital, avec des dividendes en billets verts.

LUNDI: Le drame du recyclage

DANS LES ENTREPRISES

Filiale en Grande-Bretagne

■ L'Impériale, compagnie d'assurance-vie du groupe La Laurentienne, a ouvert en Grande-Bretagne une filiale qui portera le nom de **Laurentian Financial Services**. La société britannique Exchange Street Investments Ltd. devient une filiale de **Laurentian Financial Services** et, sous le nouveau nom de **Laurentian Investment Management**, offrira des services de gestion de portefeuilles d'investissements au Royaume-Uni. **Laurentian Investment Management** s'attaquera à un marché que l'Impériale croit mal desservi présentement, celui des investisseurs dont les portefeuilles sont évalués entre 10 000 et 100 000 livres sterling.

Voyageur réaménage son service

■ En raison de la grève qui frappe la compagnie d'autobus Greyhound, **Voyageur** a réaménagé son service entre Montréal et Cornwall de manière à fournir une liaison avec New York par les Adirondacks. Les voyageurs désireux de se rendre ailleurs aux USA peuvent se renseigner à New York auprès du réseau d'autobus National Trailways.

Prospectus de Forex

■ Le Groupe **Forex Inc.**, qui exploite huit scieries dans le Nord-Ouest du Québec, a déposé auprès de la Commission des valeurs mobilières du Québec un prospectus préliminaire concernant une première offre d'actions ordinaires. **Forex** possède

également 25 p. cent d'intérêts dans l'entreprise de panneaux-particules **Forex Leroy Inc.**

Au conseil de Dome Pete

■ **Dome Petroleum** a désigné **J.G. Livingstone** et **Frederick Whittemore** qui remplaceront **Jack Gallagher** et **John Loeb** au conseil de la compagnie. **Gallagher**, comme on le sait, a résigné ses fonctions de président du conseil et chef de la direction. **Whittemore** fait partie de l'administration de **Morgan Stanley and Co.**, de New York.

Mises à pied chez Chrysler

■ Une grève à une usine de **Chrysler Corp.** en Ohio a entraîné la mise au chômage de 780 ouvriers de l'usine **Chrysler-Canada** à Ajax, en Ontario, ont annoncé jeudi les dirigeants de la compagnie. Le manque de pièces fournies en temps normal par l'établissement d'Ohio avait déjà entraîné la fermeture d'une usine de fourgonnettes à Windsor, Ont.

Refinancement de Daon

■ La Cour suprême de la Colombie-Britannique a donné son assentiment au projet de refinancement de **Daon Development**, qui n'a pu rembourser une bonne partie de sa dette de \$1,9 milliard. Selon le projet, que les actionnaires et les principaux créanciers ont approuvé également, **Daon** paiera les frais d'intérêt en émettant des actions à des prix passablement plus élevés que leur valeur actuelle en Bourse.

NOUVELLES FINANCIÈRES

Nouvelle avance du dollar

■ Un repli de l'or et une nouvelle avance du dollar ont été enregistrés hier sur le marché de New York. Le métal précieux s'est inscrit en fin de séance à \$380,20 l'once, contre \$383 la veille. La devise américaine a clôturé pour sa part à 2,6690 marks contre 2,6548, à 8,1050 francs français contre 8,0700, à 2,1675 francs suisses contre 2,1570 et à 0,6715 livre sterling contre 0,6714. La tenue du dollar a été influencée, estime-t-on dans les milieux financiers, par l'aggravation de la situation au Liban, ainsi que par le regain de tension sur les taux d'intérêt hors banque, à la suite du désaccord entre le Sénat et le gouvernement sur le relèvement du plafond de la dette publique.

Émission de Laval

■ Le conseil municipal de **Laval** a décidé de vendre pour \$20 millions d'obligations qu'un syndicat de souscription dirigé par **Lévesque Beaubien** achètera au taux de 12,183 p. cent. À cette occasion, le maire **Claude Lefebvre** a déclaré que **Canadian Bond Rating** devrait réviser la cote BBB attribuée à **Laval** puisque le loyer net de l'émission est « meilleur que les 12,1824 p. cent d'une émission de \$36 millions de la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton, à qui la même agence a accordé la cote AAA ».

Taux hypothécaires

■ Le **Trust** général du Canada a réduit d'un quart de point ses taux d'intérêts sur hypothèques de trois, quatre et cinq ans. Le nouveau taux pour l'hypothèque de trois ans est de 12 1/4 p. cent. Pour les hypothèques de quatre et cinq ans, il est de 12 3/4 p. cent. Hier, le **Montreal Trust** a réduit d'un quart de point le taux d'intérêt sur ses prêts hypothécaires d'un an et cinq ans. Pour l'hypothèque d'un an, le nouveau taux est de 10,5 p. cent. Il est de 12,75 p. cent pour l'hypothèque de cinq ans.

Rothmans of Pall Mall

■ Chiffre d'affaires et bénéfices ont tous augmenté pour **Rothmans of Pall Mall Canada** qui a terminé son deuxième trimestre avec des profits de \$16 197 000 ou \$2,86 par action sur des revenus de \$419 millions. L'an dernier, pour ce trimestre, la compagnie avait enregistré des bénéfices de \$12 857 000 ou \$2,25 par action sur des revenus de \$351,6 millions. Pour le premier semestre, **Rothmans** a vu ses profits passer de \$22 783 000 ou \$3,97 par action l'an dernier à \$29 282 000 ou \$5,15 par action cette année. Le chiffre d'affaires a été de \$799,1 millions, en regard de \$683,7 millions l'an dernier. Des modifications à la comptabilité, en ce qui concerne le change, ont accru le bénéfice net de \$322 000 ou 6 cents par action pour cette période.

ÉCONOMIE ET FINANCE

Lalonde envisage un retour aux négociations « libres » fin juin

■ Le ministre fédéral des Finances, Marc Lalonde, estime qu'un retour total à la libre négociation des conventions collectives ne sera pas souhaitable lorsque se terminera le programme du « 6 et 5 p. cent », à la fin de juin prochain.

GILLES GAUTHIER

Tout en se disant favorable à des négociations « ouvertes », le ministre a précisé hier à Montréal que cela ne signifierait pas nécessairement qu'on retournerait exactement au statu quo ante. Il peut y avoir des ajustements qui pourraient être requis en ce qui concerne les relations de travail, dans le secteur public en particulier, ou les techniques de détermination des prix.

M. Lalonde ajoute qu'aucune décision n'a encore été prise et qu'il procédera avant de se prononcer définitivement à une vaste consultation auprès d'une trentaine d'organismes représentant le patronat, les syndicats, les consommateurs, les fermiers, etc.

Ces discussions, entreprises par M. Lalonde et d'autres ministres, permettront d'échanger sur

la situation économique en général, de parler de l'avenir, et en particulier du programme du « 6 et 5 p. cent » et recueillir des suggestions pour le prochain budget fédéral.

Le ministre souhaiterait que la libre négociation telle qu'il la conçoit puisse éventuellement s'appliquer non seulement à la fonction publique du gouvernement fédéral, mais aussi à celle des provinces.

Il a également déclaré qu'il n'est pas question d'un rattrapage dans les salaires des employés du secteur public, étant donné qu'il y a un programme du « 6 et 5 p. cent » et que l'évolution de l'économie indique que l'inflation sera probablement inférieure à 6 p. cent en 1983 et espère-t-il, à 5 p. cent en 1984. « Il n'y a rien à rattraper », en conclut-il.

M. Lalonde affirme par ailleurs que si l'économie, en 1984, croît moins rapidement que ce qu'il avait prévu, cela tient au fait que les résultats pour 1983 seront supérieurs à ce qu'il avait annoncé. « Le point de départ sera plus élevé », explique-t-il avant de conclure qu'il n'y aura pas de ralentissement de l'économie en 1983-1984.

Les heures d'ouverture ne sont pas respectées

■ La Fédération du détail et des services du Québec déposera sous peu une réclamation, devant les tribunaux, afin d'obliger le gouvernement québécois et le ministère de la Justice à faire respecter les heures d'ouverture

des commerces dans la province, a annoncé le directeur de la cet organisme, M. Gilles Rivet.

Le règlement provincial des heures de vente au détail sur semaine interdit aux commerçants d'ouvrir leurs portes plus de 62 heures par semaine; de plus, une loi fédérale interdit, sauf exception, toute ouverture le dimanche. Or, affirment les détaillants, bien des commerçants passent outre cette législation sans que le gouvernement ne prenne aucune mesure contre eux.

« Le gouvernement nous promet d'agir depuis 1976, mais il n'a toujours rien fait, a expliqué M. Rivet lors d'une interview. Et plus ça va, plus il y a des commerces qui ouvrent hors des heures permises. »

Ce phénomène constitue une concurrence déloyale pour les petits et moyens détaillants, a-t-il affirmé.

hors des heures permises, ce n'est pas notre cas. Soixante-deux heures, c'est déjà bien assez. On ne peut quand même pas vivre comme des esclaves. »

Après les marchés aux puces, M. Rivet craint que certains centres commerciaux se mettent à ouvrir leurs portes le dimanche d'ici peu de temps.

« Les chaînes importantes font toute une campagne pour forcer l'extension des heures. Un tel changement ne pourrait se faire qu'à notre détriment. »

Selon lui, le pouvoir d'achat des consommateurs est limité. Ce n'est pas parce que les magasins ouvriraient plus longtemps qu'ils pourraient vendre plus. Il est donc faux de prétendre qu'une telle extension injecterait du dynamisme dans l'économie québécoise, fait valoir M. Rivet.

— Presse canadienne

CIMENTS CANADA LAFARGE LÉE

AVIS DE DIVIDENDES

Un dividende trimestriel de trente-deux cents et demi (32½¢) par action, sur les actions privilégiées (de premier rang) de la Société, a été déclaré payable le 20 décembre 1983 aux détenteurs d'actions privilégiées (de premier rang), inscrits à la fermeture des registres le 21 novembre 1983.

Un dividende trimestriel de vingt-neuf cents et quart (29¼¢) par action sur les actions privilégiées de deuxième rang rachetables convertibles à dividendes de \$1.17 série A de la Société a été déclaré payable le 30 novembre 1983 aux détenteurs d'actions privilégiées de deuxième rang convertibles série A inscrits à la fermeture des registres le 17 novembre 1983, en numéraire ou sous forme de dividendes-actions.

Un dividende trimestriel de 6.1645 cents par action, sur les actions privilégiées échangeables de la Société, a été déclaré payable le 30 novembre 1983 aux détenteurs d'actions privilégiées échangeables inscrits à la fermeture des registres le 17 novembre 1983, en numéraire ou sous forme de dividendes-actions.

Pierre Messier, Vice-président, secrétaire et chef du contentieux, le 4 novembre 1983.

Au fil des années...

1880	1906	1932	1958
1881	1907	1933	1959
1882	1908	1934	1960
1883	1909	1935	1961
1884	1910	1936	1962
1885	1911	1937	1963
1886	1912	1938	1964
1887	1913	1939	1965
1888	1914	1940	1966
1889	1915	1941	1967
1890	1916	1942	1968
1891	1917	1943	1969
1892	1918	1944	1970
1893	1919	1945	1971
1894	1920	1946	1972
1895	1921	1947	1973
1896	1922	1948	1974
1897	1923	1949	1975
1898	1924	1950	1976
1899	1925	1951	1977
1900	1926	1952	1978
1901	1927	1953	1979
1902	1928	1954	1980
1903	1929	1955	1981
1904	1930	1956	1982
1905	1931	1957	1983

Une longue histoire de fiabilité!

Extrême qualité des appareils et excellence du service.

...voilà des standards auxquels Bell Canada vous a habitués depuis 103 ans.

La qualité de vos communications, votre satisfaction constante et l'avancement de la technologie sont depuis toujours nos principales motivations!

Bell vous offre un service à toute épreuve et vous assure la fiabilité de ses appareils.

Vous êtes satisfaits des avantages de la location...alors pourquoi ne pas continuer à en profiter! Ces avantages comportent la flexibilité de changer

d'appareils au gré de vos décors et de vos déménagements; la possibilité de passer au service Touch-Tone, et bien sûr l'entretien ou le remplacement des appareils défectueux.

Si par contre vous préférez posséder vos propres appareils, demeurez fidèles à la qualité Bell...achetez les à la Téléboutique!

Notre expérience remonte aux origines mêmes du téléphone et, après 103 ans, nous travaillons encore au développement de nouvelles techniques et de nouveaux appareils, afin de toujours garder une longueur d'avance.

L'efficacité passe par Bell

Bell

Le réseau Sociétal, qui a des ramifications internationales, a été fondé en 1980. Cet organisme se consacre à l'étude et à la promotion de communications sociétales. On lui doit notamment les récentes campagnes de publicité traitant de la violence faite aux enfants, de la situation des personnes âgées et de l'alcoolisme chez les jeunes.




L'INSTITUT DE GESTION DE PROJETS
présente un séminaire colloque

LA GESTION DE LA SÉCURITÉ DANS LES PROJETS

participants:

- Jean Cournoyer, avocat animateur radio et télévision
- Claude Chamberland, directeur des opérations Alcan (Sécal)
- Franco Fava, avocat président, AECQ
- Louis Laberge, président F.T.Q.
- Don Leith, vice-président et directeur général Hatch & Associés
- Claude Mériméau, directeur général CSST région de Montréal

DATE: le mercredi 16 novembre 1983
8:45 a.m. à 5:00 p.m.

ENDROIT: Hôtel Méridien, salon Argenteuil

FRAIS D'INSCRIPTION: membre: 100\$
non-membre: 125\$

RÉSERVATION TÉLÉPHONIQUE:
Julie Fortin: (514) 288-1740
Michelle Pilote: (514) 861-0583

COMMENT VENDRE PLUS FACILEMENT EN 40 HEURES

- Cinq lundis consécutifs, débutant le lundi 14 novembre à 13 heures
 - Groupe limité à 24 personnes
 - Animées par une équipe de vendeurs professionnels
 - Des techniques éprouvées applicables à votre milieu
- POUR**
- Une plus grande participation de chacun
 - Une meilleure formation personnelle

Appelez pour réserver votre place pour la prochaine session:

325-4414

CENTRE DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE LA VENTE du Collège Marie-Victorin

7125, rue Marie-Victorin
Montréal (Québec) H1G 2J7

COMPAREZ TOUS NOS TAUX!

Termes ordinaires	9 1/2% 1 AN	10% 2 ANS	10 3/4% 3 ANS	11% 4 ANS	11 1/2% 5 ANS
Termes spéciaux	—	10 1/4% 25 MOIS	11% 38 MOIS	11 1/4% 50 MOIS	—

Placements à terme garantis payés annuellement
Taux passibles de changer sans préavis.

Montréal: 612, Saint-Jacques • 2^e étage (514) 282-1880
Québec: (418) 681-0277 • Ottawa: (613) 238-6084

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

MEMBRE SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DÉPÔTS DU CANADA

INSTITUTION INSCRITE
REGIE DE L'ASSURANCE DÉPÔTS
DU QUÉBEC



Yves Hudon

L'Université de Sherbrooke a décerné récemment le titre de "Gouverneur émérite" de la Faculté d'administration à monsieur Yves Hudon, président de Les Aliments Imasco Ltée. Le titre de Gouverneur émérite est décerné annuellement à un gouverneur dont l'Université veut ainsi reconnaître le dévouement exceptionnel envers les facultés d'Administration ou des Sciences appliquées et leur fondation respective.

DÉTERMINÉS AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, \$4.53 le kg; No 93, \$4.55 le kg; prix de vente \$4.55-5.56 le kg; prix moyen du grossiste au détaillant: \$4.97 le kg.

Fromage cheddar au kilo: blanc, \$4.637; coloré: \$4.644.

Poudre de lait écrémé: No 1, sac de 25 kg, \$2.73 le kg; lait en poudre commestible: \$0.40-\$0.72.

Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, boîte d'une douzaine, A-extra-gros, \$1.37 7-10; A-gros, \$1.34 6-10; A-moyens, \$1.18 1-10; A-petits, \$0.85 4-10.

Prix de gros aux distributeurs établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, \$1.34; A-gros, \$1.31; A-moyens, \$1.14; A-petits, \$0.82; A-pee-wee, \$0.45.

Pommes de terre, prix de gros: Québec: \$1.25 à \$1.40 le 10 lb; \$2.20 à \$2.40 le 20 lb; \$5.25 à \$5.50 le 50 lb; lavées, en boîte de 50 lb, \$6.50 à \$7.00; 1-P-E: \$1.40 à \$1.50 le 10 lb; \$2.50 à \$2.60 le 20 lb; \$5.25 à \$5.75 le 50 lb; N-B: \$1.20 à \$1.30 le 10 lb; \$2.30 à \$2.40 le 20 lb.

FRUITS/LÉGUMES

(PC) — Voici les prix payés au Marché central métropolitain tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec:

Fruits

Pommes: Macintosh, Spartan, Empire et Wolfriver: 12x3 lb ou 9x4, aux détaillants \$14.00, aux grossistes, \$12.25; 8x5, aux détaillants \$14.50, aux grossistes \$12.69, cell-pack grosseau 120, aux détaillants \$16.00, aux grossistes \$14.00; cell-pack grosseau 140, aux détaillants \$15.00, aux grossistes \$13.13; 4x4 pinte, aux détaillants \$9.00, aux grossistes \$7.87; minots en vrac, aux détaillants \$12.00, aux grossistes \$10.50.

Lobo, Cortland: prix établis jusqu'à pour la fin de la récolte: 12x3 lb ou 9x4, aux détaillants \$13.00, aux grossistes, \$11.38; 8x5, aux détaillants \$13.50, aux grossistes \$11.81, cell-pack grosseau 120, aux détaillants \$15.00, aux grossistes \$14.00; cell-pack grosseau 140, aux détaillants \$14.00, aux grossistes \$12.25; 4x4 pinte, aux détaillants \$9.00, aux grossistes \$7.00; minots en vrac, aux détaillants \$11.00, aux grossistes \$9.63.

Pomme à jus, variétés hâtives, \$0.06 la livre.

Régions à plus de 290 km de Montréal: ajouter \$0.50.

Une allocation de transport de \$0.35 est allouée aux détaillants qui vont chercher les pommes chez le producteur ou l'emballleur.

Ces prix sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de légumes du Québec.

Légumes

Ail: \$3.50 à \$4.00 le paquet de 12 unités; \$3.00 à \$10.00 la tresse de 12 unités.

Betteraves: \$4.50 à \$5.50 les 12 cellos de 2 lb; moyennes \$3.00 à \$3.50 le sac de 25 lb; petites, \$2.50 le sac de 10 lb.

Brocoli: \$10.00 à \$11.00 la caisse de 12 ou 14 unités.

Carottes: \$7.00 à \$7.50 le sac de 24 sachets de 2 lb ou de 10 sachets de 5 lb; \$3.00 à \$3.50 le sac de 25 lb; grosses, \$5.50 à \$6.00 le sac de 50 lb; mini-carottes, \$6.00 à \$7.00 la caisse de 20 sachets de 12 onces.

Chicorée: \$7.00 la caisse de 12 à 16 unités.

Choux chinois: \$5.50 à \$6.00 la caisse de 12 unités.

Choux de Bruxelles: \$8.00 la caisse de 9 tiges; \$6.00 pour 12 casseaux de 10 onces; \$13.00 à \$15.00 la caisse de 25 lb.

Choux de Savoie: \$6.00 à \$7.00 la caisse de 12 unités.

Choux-fleurs: \$12.00 à \$15.00 la caisse de 12 unités; en vrac \$16.00 à \$18.00 les 12 unités.

Choux rouges: \$6.60 à \$7.50 la caisse de 12 unités.

Choux verts: \$5.00 la caisse de 50 lb; moyens \$4.50 le sac de 50 lb; gros \$4.50 le sac de 50 lb.

\$4.50 le sac de 50 lb; gros \$4.50 le sac de 50 lb.

Citrouilles: \$9.00 à \$10.00 la doz.

Echalotes françaises: \$10.00 à \$10.50 la caisse de 12 sachets de 250 gr; \$11.00 la boîte de 10 lb.

Germe de luzerne: \$4.00 à \$4.50 la caisse de 12 sachets de 568 ml.

Laitue: frisée, \$7.00 la caisse de 24 unités; iceberg, \$7.50 à \$8.50 la caisse de 18 unités; Boston de serre, \$6.00 à \$7.00 la caisse de 12 ou 16 unités.

Navet blancs: \$8.00 à \$8.50 le sac de 25 lb.

Oignons jaunes: gros \$8.00 le sac de 50 lb, moyens \$6.50 à \$7.50 le sac de 50 lb, \$4.00 le sac de 25 lb, \$1.75 le 10 lb, \$8.00 le 24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb; petits \$0.90 à \$1.00 le sac de 10 lb.

Oignons rouges: \$5.00 à \$5.50 les 12 sachets de 2 lb; \$7.00 à \$7.50 le sac de 50 lb; \$1.50 le sac de 10 lb.

Painis: \$7.50 pour 12 sachets de 2 lb; \$5.00 le 20 lb.

Poireaux: \$2.50 à \$4.00 le sac de 12 unités; \$5.00 à \$5.50 le sac de 12 boîtes de 3 unités.

Pommes de terre: \$4.75 à \$5.00 la caisse de 50 lb, \$5.25 à \$5.50 le sac de 50 lb, \$1.95 à \$2.25 le sac de 20 lb, \$1.05 à \$1.20 le sac de 10 lb; lavées \$6.25 à \$6.50 le 50 lb; grosse, \$5.50 à \$6.00 le sac de 50 lb; rugées, \$5.50 à \$6.00 le sac de 50 lb; \$7.50 la caisse de 50 lb.

Radis: \$3.50 les 30 sachets de 6 oz.

Rutabaga: moyens, \$7.50 à \$8.00 le sac de 50 lb; gros, \$3.50 à \$4.00 le sac de 50 lb; \$4.00 le sac de 25 lb.

Scarole: \$5.00 à \$6.00 la caisse de 12 à 16 unités.

Tomates de serre: \$6.25 à \$6.50 la caisse de 8 lb.

Pommes de terre en vente: 330,000 lb.

LES MÉTAUX

MARCHÉ DE LONDRES PRIX EN STERLING PAR TONNE MÉTRIQUE

FERMETURE

CUIVRE (cathodes qualité sup.) comptant 918.5-919.5 à terme 940.5-941.5 ventes 126,800 tonnes

CUIVRE ET CATHODES comptant 901.5-902.5 à terme 922.5-924.5 ventes 1,625 tonnes

ETAIN (qualité ordinaire) comptant 8575-8585 à terme 8680-8681 ventes 3,155 tonnes

ETAIN (qualité supérieure) comptant 8740-8745 à terme 8720-8724 ventes 255 tonnes

PLOMB comptant 272.5-273.5 à terme 282-282.5 ventes 51,275 tonnes

ZINC comptant 581.5-581.75 à terme 584-584.25 ventes 30,750 tonnes

ALUMINIUM comptant 1024.0-1025.5 à terme 1050-1050.5 ventes 90,255 tonnes

NICKEL comptant 3115-3120 à terme 3188-3189 ventes 6,558 tonnes

Charette, Fortier, Hawey Touche Ross



GILLES M. TREMBLAY

Les associés de Charette, Fortier Hawey/Touche Ross sont heureux d'annoncer la nomination de monsieur Gilles M. Tremblay, syndic de faillite, à titre de directeur de leur service d'insolvabilité du bureau de Québec.

Fondé à Montréal en 1858, le cabinet Charette, Fortier, Hawey/Touche Ross offre aux entreprises, aux professionnels, gens d'affaires et aux organismes publics et parapublics des services de vérification, de comptabilité, de fiscalité et d'informatique. Il offre également des services de consultation en gestion et d'insolvabilité par l'entremise de ses sociétés affiliées Charette, Fortier, Hawey & Associés, Touche Ross & Associés, conseillers en administration et Blais, Fortier, Touche Ross, Ltée, syndic de faillite et gestionnaire. Monsieur Tremblay occupera le poste de vice-président de Blais, Fortier, Touche Ross, Ltée, syndic de faillite et gestionnaire.



300SD / 83 bleu argent métallisé, intérieur bleu en cuir, toit ouvrant, air climatisé, 22,000 km. #7084-A

380SEL / 82 noir intérieur noir cuir, toit ouvrant, voiture entièrement équipée, 100 km. #7080-A

300D / 82 TURBO diesel, bleu lapis métallisé, intérieur beige velours, air climatisé, régulateur de vitesse, 38,000 km. #7074-A

6.9 / 1979 noir intérieur noir en velours, toit ouvrant, 30,000 km. #1929-A

BMW 633csi / 81 noir, intérieur rouge cuir, toit ouvrant, air climatisé, 60,000 km. #7091-B

Location Mercedes-Benz disponible sur nos autos d'occasion.

MERCEDES-BENZ CANADA INC.
Succursales détail
735-3581
4815, rue Buchanan (près Victoria & Jean-Talbot)
672-2720
845, boul. Taschereau (près du pont Champlain)

NOMINATION



J. WAYNE MAILLOUX NOUVEAU PRÉSIDENT DE SEVEN-UP CANADA INC.

Toronto, Ontario, le 27 octobre 1983 — M. J. Wayne Mailloux a été nommé au poste de président de Seven-Up Canada Inc. Cette nomination a été annoncée par M. Charles W. Schmid, vice-président — franchises de The Seven-Up Company.

Avant sa nomination, M. Mailloux était président-directeur général de Seven-Up Montréal, l'une des trois usines d'emballage Seven-Up au Canada appartenant à Seven-Up Canada Inc.

Avant de se joindre à Seven-Up, M. Mailloux occupait le poste de vice-président dans une agence de publicité montréalaise, et antérieurement celui de directeur du marketing de Powell Food Division, Cadbury Schweppes Powell.

M. Mailloux est titulaire d'un baccalauréat en commerce avec spécialisation en administration des affaires de l'université Sir George Williams.

Seven-Up Canada Inc. est une filiale de The Seven-Up Company, société exploitante de Philip Morris Incorporated. The Seven-Up Company distribue 7UP et DIET 7UP par le biais d'un réseau de sociétés d'emballage franchisées implantées au Canada, aux États-Unis et à Porto-Rico et par le truchement de Seven-Up International, ailleurs dans le monde. La marque 7UP est la boisson gazeuse citron-lime et sans caféine la plus vendue au Canada. DIET 7UP est la boisson gazeuse de régime sans caféine numéro un. Seven-Up Canada Inc. compte parmi ses divisions les sociétés d'emballage de Montréal (Québec), ainsi que de Toronto et d'Ottawa (Ontario).

FINANCEMENT POUR HYPOTHÈQUE

DISPONIBLE

1 an 10 1/2% • 3 ans 12 1/4% • 5 ans 12 3/4%

Me Lorraine Lavallée 201, boul. Saint-Joseph est
notaire et conseiller juridique Montréal 845-9046

Séminaire de vente professionnelle

Pour Savoir Vendre Parfaitement

- Le contenu
1. Vous pouvez devenir meilleur vendeur
 2. Surmontez les trois obstacles à la vente
 3. Planifiez votre temps
 4. Soyez plus créateur
 5. Apprenez à vous motiver
 6. Apprenez à mieux communiquer
 7. Apprenez à faire une bonne prospection
 8. Découvrez la sorte de vendeur que vous êtes
 9. Apprenez à faire connaître les avantages de votre produit
 10. Apprenez à répondre aux objections
 11. Apprenez à mieux fermer la vente
 12. Cultivez les habitudes d'un bon vendeur

La méthode

1. Des exposés
2. Des méditations
3. Du travail d'équipe en table ronde
4. Télévision en circuit fermé

Pour qui? Pour les débutants et aussi pour les experts

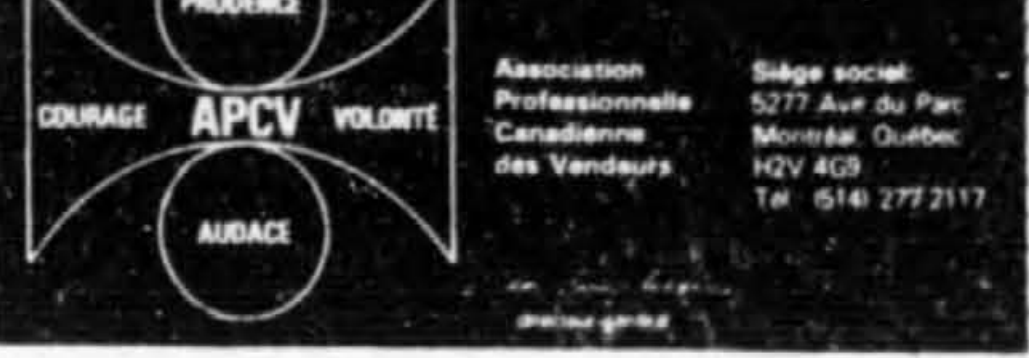
Quand? 2 journées de 9 h à 18 h.
le samedi 3 décembre
et le dimanche 4 décembre.

Le prix? \$150.00 par personne (déductible du revenu imposable) (incluant test sur ordinateur et attestation officielle) Droit de démission avec remboursement Réservation requise 277-2117

Ne vous demandez pas si vous avez le temps et les moyens de participer à ce cours de vente, demandez-vous si vous avez le temps et les moyens de vous en passer.

CLINIQUE DE VENTE CHAQUE MARDI DE 19h30 à 21h

Entrée gratuite pour les membres 5\$ pour les non-membres



programme de préparation à la retraite

Ce programme s'adresse aux gens de l'industrie qui prendront leur retraite d'ici 5 à 8 ans. Il a pour objectifs de faire prendre conscience de l'importance de préparer sa retraite, d'informer sur ses aspects financiers, juridiques, médicaux, etc. et de permettre à chacun d'échanger avec des personnes ayant à vivre cette même expérience.

Durée: 30 heures
Horaires: selon les disponibilités de l'entreprise
Maximum: 22 personnes
Endroit: sur les lieux de travail ou au collège
Coût: 2 200 \$ par groupe

S'adresser à: M. Jacques de Bray,
Service de l'éducation des adultes
945, chemin de Chambly,
Longueuil, QC. J4H 3M6
Tél.: (514) 463-1840

La Direction des normes professionnelles et de la fiscalité de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec est à la recherche de candidats(es) pour combler un poste de:

CONSEILLER/CONSEILLÈRE EN FISCALITÉ

Cette direction, par l'intermédiaire de sa division de la fiscalité, surveille l'évolution des législations ayant des implications fiscales, fournit les avis appropriés relativement à différents problèmes fiscaux et peut participer à la négociation en vue du règlement de certains dossiers.

Fonctions:
Le (la) titulaire de ce poste agit à titre de conseiller(ère) auprès des différentes instances du Mouvement Desjardins en matière d'interprétation des lois fiscales. Il (elle) réalise des études et des recherches d'envergure afin d'établir les règles et les normes d'application. Au besoin, il (elle) analyse les problèmes relatifs à la préparation des déclarations d'impôt présentant des difficultés majeures et, de plus, étudie les cotisations fiscales et en discute avec les cotiseurs gouvernementaux.

Conditions d'admissibilité:
La personne recherchée possède un diplôme universitaire de premier cycle en sciences comptables et est membre d'une association comptable reconnue (C.A., C.G.A., R.I.A.) ou détient un diplôme universitaire de deuxième cycle en fiscalité. De plus, elle a à son actif un minimum de huit (8) ans d'expérience dont cinq (5) ans spécialisés en fiscalité.

Remunération:
Nous offrons un salaire concurrentiel en fonction de la formation et de l'expérience en plus de disposer d'une gamme complète d'avantages sociaux des plus intéressants.

Lieu de travail: Lévis.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante, avant le 14 novembre 1983, en indiquant clairement le titre du poste.



La direction du personnel
la confédération des caisses
populaires et d'économie
desjardins du Québec

100, avenue des Commandeurs
Lévis (Québec)
G6V 7N5

MICRO BOUTIQUE EPSON

SPÉCIAL IMPRIMANTES

IMPRIMANTES À MATRICE DE POINTS

EPSON RX 80	450 ⁺
EPSON MX 80 FT	550 ⁺
EPSON FX 80	865 ⁺
EPSON MX 100	940 ⁺
EPSON FX 100	1 195 ⁺
STAR MICRONICS GEMINI-10 X	440 ⁺
APPLE DOT MATRIX PRINTER (DMP)	720 ⁺
C. ITOH PRO/WRITER II (1550)	1 095 ⁺
GENERAL ELECTRIC 3304	2 995 ⁺

NOUVEAUTÉ: IMPRIMANTES À JET D'ENCRE

SIEMENS PT88 «Le silence à votre portée» 1 195⁺

IMPRIMANTES QUALITÉ LETTRE

• COMREX CRII	855 ⁺
• DAISY WRITER PEACOCK	1 795 ⁺
• C. ITOH STARWRITER F10-40	1 995 ⁺
• APPLE DAISY WHEEL PRINTER	2 495 ⁺

INTERFACE

• MACROPRINT	140 ⁺
• GRAPLER (SANS BUFFER)	195 ⁺
• GRAPLER (AVEC 16K • EXTENSIBLE À 64 K)	289 ⁺

Spécial papier imprimante 9 1/2 x 11. 30M bte de 3500 feuilles 38⁺

Tous les modèles sont en montre au magasin.

MICRO BOUTIQUE
512, rue Beaubien est, Montréal 270-4477

Pour une équipe de vente plus dynamique LES COMMUNICATIONS GÉRANT-VENDEURS

- Cours de 92 heures réservé aux propriétaires et aux gérants de vente
- Pour améliorer les communications et les relations humaines avec l'équipe de vente
- Animé par une équipe de professionnels de la vente et de la communication
- Techniques applicables à votre milieu

Thèmes

- le leadership
- les relations gérant-vendeurs
- les conditions essentielles à l'établissement d'une bonne communication
- la dimension affective dans la vente

Prochaine session

28 novembre au 9 décembre du lundi au vendredi de 8h à 17h plus 12 heures en soirée

Réservez votre place pour cette session au: 325-4414

CENTRE DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE LA VENTE du Collège Marie-Victorin

7125, rue Marie-Victorin
Montréal (Québec) H1G 2J7
Tél.: 325-4414

Double-Intérêt sur Des Obligations d'Épargne du Canada

Placez votre commande pour des OEC avec la Compagnie de fiducie Guardian et doublez vos intérêts.

Rempotez 9-1/4% sur vos OEC pour la première année à compter du 1 novembre, 1983 et

Gagnez 9-1/4% de plus sur vos fonds de la fiducie Guardian à compter de la date du dépôt au 7 novembre, 1983 *

Informez-vous sur notre plan OEC/REER.

*Le ministre des Finances peut terminer la vente des OEC avant le 7 novembre 1983 et dans tel cas les intérêts seront payés seulement jusqu'à la date de clôture par la fiducie Guardian.

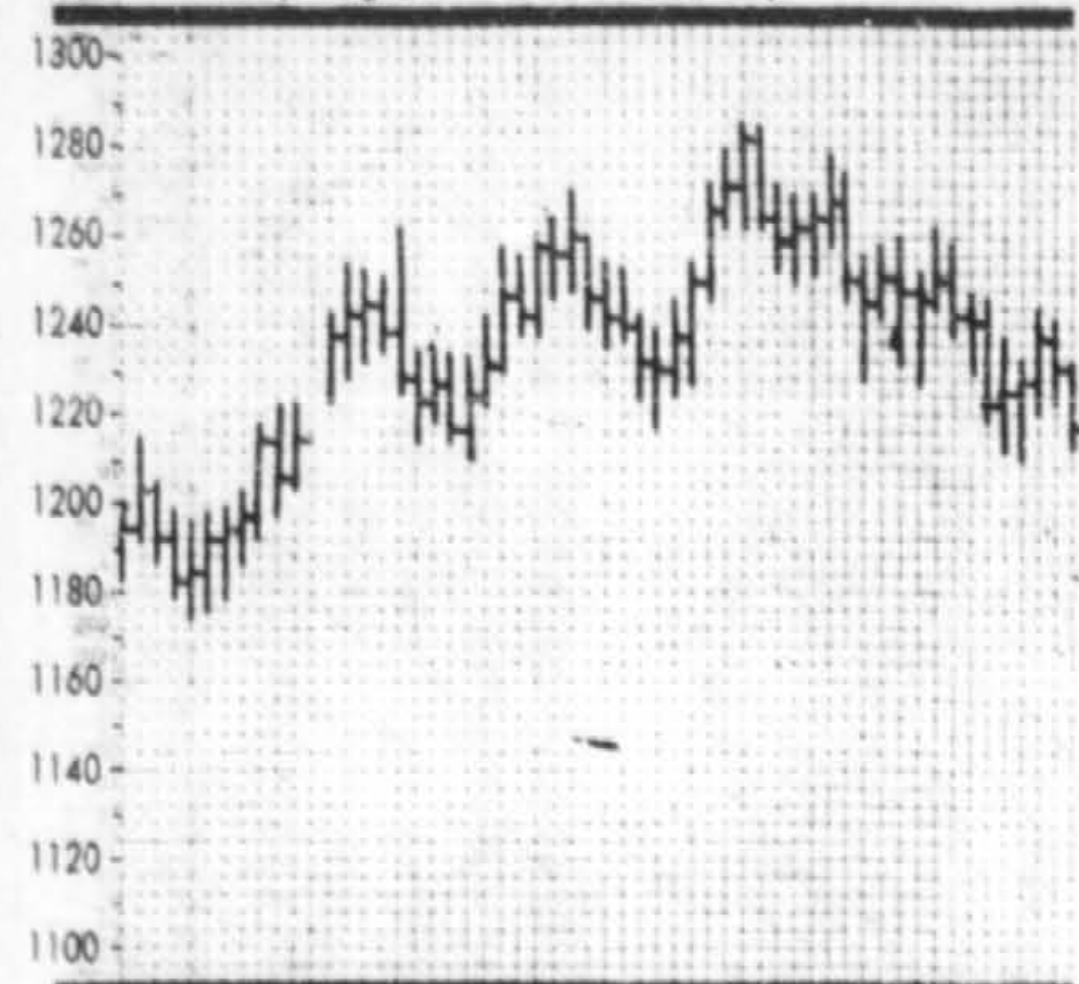
Compagnie de fiducie Guardian 842-7161 618 rue St-Jacques (Métro Victoria)

OUVERT AUJOURD'HUI
10:00 HEURES À
13:00 HEURES

[illegible]

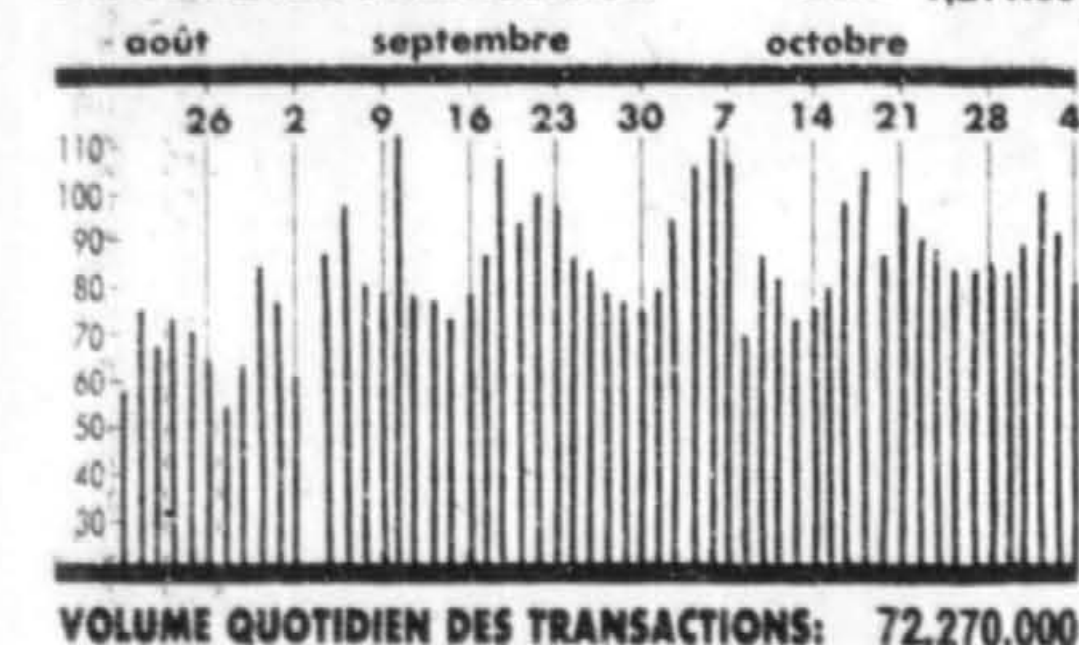
NEW YORK

(Selon les 30 plus gros titres de Dow Jones)



VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE INDUSTRIEL

Haut: 1,227.74
Fermure: 1,218.29
Bas: 1,211.89



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 72,270,000

INDICES À LA BOURSE DE NEW YORK

	Ferm.	Var.
COMPOSÉ	93.77	—0.56
INDUSTRIELLES	108.78	—0.70
TRANSPORTS	95.22	+0.16
SERVICES PUBLICS	48.29	—0.28
FINANCE	92.38	—0.46

par AFP

NEW YORK — La Bourse de New York est demeurée faible vendredi, les taux d'intérêt ayant poursuivi leur progression dans un marché modérément actif. L'indice préliminaire des industrielles s'est établi à 1,218.49 en baisse de 8.64 points. Quelque 72 millions d'actions ont été échangées. Selon les courtiers, les investisseurs ont ignoré la diminution du chômage en octobre dont le taux est tombé à 8.8 pour cent contre 9.3 pour cent en septembre et ils ont été découragés par une nouvelle hausse, dans la matinée, des taux d'intérêt hors banque.

des taux d'intérêt hors banque.						
Values	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Net
ACF	448 257	494	49	49	49	49
AMC	15 260	34	34	34	34	34
AMR	23 161	110	110	110	110	110
ARA	12 478	474	474	474	474	474
ASA	106 500	294	294	294	294	294
ABtLab	18 134	594	594	594	594	594
Acme Cl	11 221	221	221	221	221	221
BC	10 121	121	121	121	121	121
AMD	5 1099	294	294	294	294	294
Aethal	9 1637	34	34	34	34	34
Air	35	4	3	3	3	3
Alfieri	12 421	21	21	21	21	21
Allen	17 25	261	261	261	261	261
Alto	11 176	145	145	145	145	145
Alto	15 17	25	25	25	25	25
Albergo	12 369	369	369	369	369	369
Alco	15 35	35	35	35	35	35
AlcoStid	17 15	171	171	171	171	171
Alexrd	17 15	171	171	171	171	171
Allies Cl	17 8616	651	651	651	651	651
Alm	17 86	17	17	17	17	17
Alp	8 326	27	27	27	27	27
Allenc	18 224	224	224	224	224	224
Allien	11 563	56	56	56	56	56
Alm	9 509	49	49	49	49	49
AlliSch	7 1616	16	16	16	16	16
AlphPr	6 28	28	28	28	28	28
Alcol	98 6519	41	41	41	41	41
Alm	10 121	121	121	121	121	121
Amies	13 728	28	28	28	28	28
ABrand	8 487	55	55	55	55	55
A Bost	10 2675	55	55	55	55	55
Ad	10 2675	55	55	55	55	55
A Cyal	17 2169	51	51	51	51	51
ADT	9 27	20	20	20	20	20

Values	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Net
AEI Pw	9 1794	194	194	194	194	194
AEXP	10 6140	34	34	34	34	34
AGncp	8 655	22	22	22	22	22
AGncp	10 6140	34	34	34	34	34
AHOME	13 1921	53	53	53	53	53
AHOP	16 990	45	44	44	44	44
AMI	11 1368	23	23	23	23	23
Amag	10 121	121	121	121	121	121
AnaR	6 105	42	42	42	42	42
Aship	16 34	111	111	111	111	111
Amstd	17 35	34	34	34	34	34
A Steril	11 1076	60	60	60	60	60
Amf	9 1076	60	60	60	60	60
Amf	73	26	27	27	27	27
Ampin	25 574	100	99	100	100	100
Ampco	13 134	13	13	13	13	13
Amg	10 121	121	121	121	121	121
AnaSt	15 272	464	464	464	464	464
AnaSt	4 127	36	36	36	36	36
Anch R	11 372	294	294	294	294	294
Anch R	16 39	41	41	41	41	41
Anheus	10 1927	65	61	62	62	62
Anixtr	31 221	224	224	224	224	224
Antriv	9 46	14	14	14	14	14
Antriv	13 24	174	174	174	174	174
Apomim	13 32	26	26	26	26	26
ArchD	18 904	24	23	23	23	23
ArzPr	1469	238	238	238	238	238
ArzPr	10 121	121	121	121	121	121
Arncio	182	17	17	17	17	17
ArmsR	8 1016	35	34	34	34	34
ArmsR	13 728	27	27	27	27	27
ArmsR	10 121	121	121	121	121	121
Asarco	35 4657	27	27	27	27	27
Asish O	13 292	294	294	294	294	294

LES TAUX D'INTÉRÊT

	Cette semaine	La semaine dernière
TAUX D'ESCOMPTE	9,48	9,48
TAUX PRÉFÉRENTIEL	11	11
BONS DU TRÉSOR		
Canada, 3 mois	9,23	9,24
Québec, 3 mois	9,27	9,25
DÉPÔTS BANCAIRES		
1 mois	7 7/8	7 7/8
3 mois	7 7/8	7 7/8
1 an	8	8
5 ans	10 1/2	10 1/2
DÉPÔTS DE FIDUCIE		
1 mois	8 1/4	8 1/4
3 mois	8 1/4	8 1/4
1 an	9 1/4	9 1/4
5 ans	11 1/4	11 1/4
OBLIGATIONS		
Canada, 1-3 ans	8,70	9,90
Canada, 3-5 ans	10,15	10,35
Canada, 5-10 ans	11,10	11,17
Canada, plus de 10 ans	11,71	11,73
Québec, 5 ans	11,25	11,30
Québec, 20 ans	13,10	13,05
Ontario Hydro, 20 ans	12,50	12,35
TAUX HYPOTHÉCAIRES		
1 an	10%	10%
3 ans	12 1/2	12 1/2
5 ans	12 1/2	12 1/2
TAUX D'ESCOMPTE U.S.	8 1/2	8 1/2
TAUX PRÉFÉRENTIEL U.S.	11	11

(Taux communiqués par Tassé & Associés)

OPTIONS TRANS-CANADA (transigées)

Option	Main	Prix	Vol.	Op.	Dem.	Ferm.	Op.	Main	Prix	Vol.	Op.	Dem.	Ferm.
Alcan	FB	40	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	45	71	22	58	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	50	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	55	30	27	55	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	60	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	65	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	70	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	75	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	80	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	85	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	90	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	95	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	100	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	105	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	110	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	115	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	120	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	125	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	130	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	135	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	140	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	145	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	150	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	155	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	160	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	165	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	170	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	175	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	180	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	185	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	190	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	195	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	200	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	205	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	210	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	215	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	220	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	225	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	230	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	235	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	240	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	245	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	250	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	255	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	260	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	265	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	270	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	275	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	280	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	285	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	290	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	295	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	300	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	305	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	310	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	315	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	320	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	325	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	330	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	335	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	340	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	345	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	350	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	355	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	360	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	365	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	370	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	375	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	380	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	385	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	390	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	395	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	400	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	405	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	410	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	415	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	420	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	425	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	430	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	435	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	440	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	445	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	450	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	455	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	460	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	465	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	470	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	475	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	480	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	485	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	490	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	495	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	500	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	505	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	510	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	515	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	520	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	525	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	530	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	535	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	540	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	545	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	550	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	555	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	560	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	565	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	570	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	575	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	580	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	585	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	590	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	595	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	600	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	605	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	610	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	615	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	620	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	625	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	630	10	25	105	545	Nor	Tel	55	7	714	52	540
Alcan	FB	635	10	25	105	545							

LES FOUILLES DE LA PLACE ROYALE

Des archéologues se penchent sur les artefacts mis à jour cet été

Reportons-nous en 1802, place Royale à Montréal. Il y a là, non loin de l'hôpital général des Sœurs Grises, une auberge, tenue par un Anglais, un nommé Wurtele. Sa maison, qui ne compte guère plus de six chambres, a vue sur le fleuve à qui, à ce moment, on est occupé à donner des aires portuaires. Montréal vit sous l'occupation, le port connaît un développement majeur. Les faubourgs reçoivent de nouveaux arrivants. Les Anglais sont en ville, un peu partout : marchands, commerçants.

Tout alentour de cette place Royale, les paysans dressent un marché (voir une magnifique illustration de Jas Cockburn, malheureusement peu mise en évidence au Château de Ramesay) et la basse-ville de Montréal vit son train-train quotidien.

FRANÇOIS FOREST

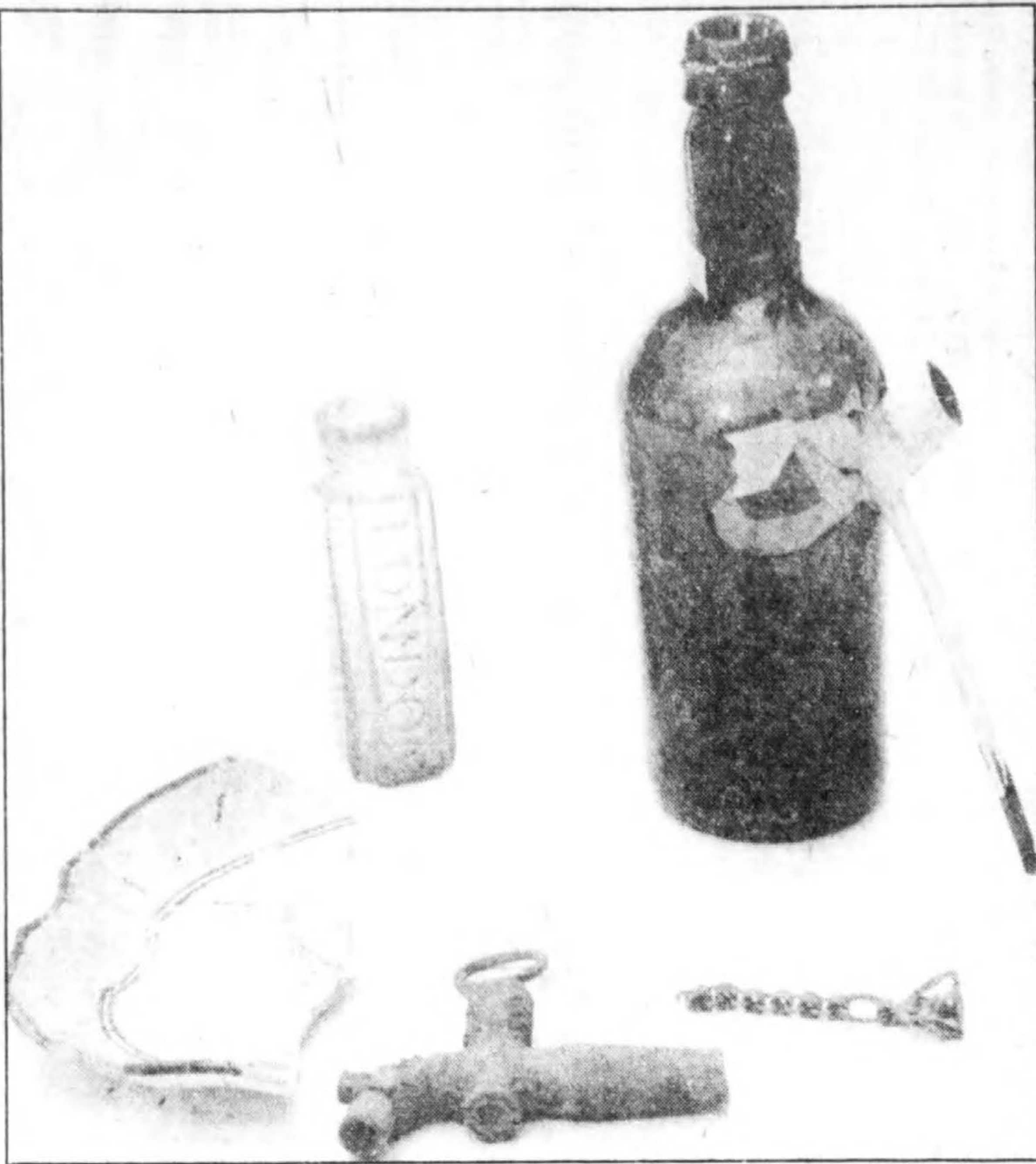
Des archéologues sont présentement à étudier les artefacts (plus de 3 000) mis au jour cet été, rue de la Commune près de la rue Saint-Sulpice, dans le Vieux-Montréal, et qui peuvent témoigner de la petite histoire de l'auberge, des mœurs, du mode de vie et des présences des premiers colons ou premiers colonisateurs.

La petite histoire dit d'abord que c'est une mesure que Jacob Wurtele a achetée en 1802 (maison érigée sur une des premières redoutes de Montréal, magasin et boulangerie du roy, qui elle-même reposait sur un poste de garde, qui lui trônait sur un site iroquoien — des vestiges de poterie en témoignent). Aubergiste, le brave homme décide d'y tenir maison d'accueil, jusqu'à ce que sa veuve en 1832 se débarrasse de la maison, semble-t-il en faveur de commerçants qui l'exploiteront quelque temps, avant que l'édifice de la douane annexe la bâtisse, qui sera un jour rasée pour faire place au « Square de la douane ». Que tout bon Montréalais, pour ses pérégrinations dans le « Vieux », a connu!

Voilà donc pour l'histoire. Plate, convenons-en, quand on sait que le but des archéologues est de savoir quel type de vie habitait la maison Wurtele au début du XIXe siècle. N'oublions pas qu'à ce moment-là Montréal connaît un développement phénoménal. Que Québec, la capitale, est en proie aux excès de boisson de ses militaires en place (400 débits de boisson), mais que Montréal n'est plus le bourg fortifié contre les invasions d'Iroquois.

Des jeux

Les bateaux accostent donc sur



Bouteille de vin ou de whisky, pipe anglaise d'époque, seau à lettres (anglais), robinet de tonneau (possiblement de vin), petite bouteille de mélasse et fragment d'assiette avec dessin romain : des artefacts trouvés sous l'occupation de l'auberge Wurtele.

photos René PICARD, LA PRESSE

les premiers quais de Montréal. Des bateaux anglais pour la plupart et — hypothèse d'archéologie — la maison Wurtele, se veut un estaminet agréable. Qu'est-ce qui le fait croire? Des jeux retrouvés sous 15 pieds de terre et que les fouilles ont mis au jour cet été. Des jeux aussi connus que le domino, le Lanturelu (des pions faits de poisson de nacre ont été retrouvés). Agréable aussi, parce qu'on y a retrouvé des barillets et tonneaux de vin, possiblement de champagne, de whisky aussi. Des bombardes,

extraordinaire instrument solo de musique. D'autres découvertes qui font croire que l'auberge aurait pu avoir belle fréquentation? Des parures de dames, des bagues, des ciseaux, des dés à coudre, pièces de monnaie, pipes maçonniques et... bague de Jésus; les Français auraient donc pu y séjourner un certain temps.

C'était, selon une première hypothèse archéologique, une auberge confortable, sise non loin des quais, près du marché et occupant une grande partie de la place Royale. Comment les Mont-

réals vivaient-ils donc à ce moment? C'est le problème des archéologues, d'autant qu'il existe un « trou » dans l'histoire sur les mœurs des gens entre 1790 et 1830. Mais les pots de chambre, les peignes à poux, les bols à thé, les tonneaux d'alcool, les trois cheminées, les deux planchers de huit pieds de hauteur mis au jour permettront de déterminer qui fréquentait cet établissement, la première auberge en pierres égarées de Montréal que la Société d'archéologie et de numismatique a extrait du sol l'été dernier.

SELON L'ANALYSE DES LATRINES DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL

Boeuf, porc, poule, mouton et chèvre composaient l'alimentation

Donc, non loin de l'auberge Wurtele, siégeait, comme une des grandes bâtisses de l'époque, le premier hôpital général de Montréal, fondé par Marguerite Dufrost de la Gemmerais, qui, en 1749, fondait également la communauté des Sœurs de la Charité, mieux connue, aujourd'hui, sous le nom des Sœurs Grises.

Il est à l'heure actuelle impossible de savoir ce que pouvaient bien consommer les clients de l'auberge. Les 14 000 fragments d'os animaux retrouvés cet été et envoyés à l'ostéothèque (recherches en ostéologie), un laboratoire archéologique, indiquent tout simplement que le boeuf, le porc et la volaille domestique semblaient être de tous les menus quotidiens.

Cependant, les latrines de l'hôpital — ces espèces de dépotoirs sous-terrains derrière la cour de la plupart des édifices — ont fait l'objet d'analyses de la part d'une archéologue en particulier, Michèle Julien. Boeuf, porc, poule, mouton, chèvre composaient l'alimentation quotidienne. N'oublions pas que nous avons ici affaire avec une alimentation d'hôpital: il n'est donc pas question de rôtis, comme on risque d'en retrouver dans les fonds de chaudrons de l'auberge. Bien au contraire, la cuisine de l'époque semblait être faite de bouillons, de soupes ou de bouillies.

Il apparaît évident que l'on tentait d'utiliser toute la carcasse de la viande, dit-elle. Les coupes de viande retrouvées sur les ossements indiquent par ailleurs qu'elles étaient sensiblement les mêmes que les coupes françaises que l'on connaît aujourd'hui. En fait, on est certain qu'ils avaient une alimentation complète.

Alimentation saine, on n'en sait encore rien: on sait cependant que l'on cuisinait au « swift,



Reconstitution, par les archéologues Monique Laliberté et Suzanne Lachance, de plats de faïence trouvés lors de fouilles sur la place Royale à Montréal

beurre, graisse», que les animaux abattus étaient jeunes et que les sœurs (les archives le confirment) ne dédaignaient pas un cochon de lait, « cochon d'un mois, repas de roy ». Curieusement, les tourtes faisaient partie du menu plus souvent qu'autrement (elle sont disparues d'Amérique, pendant la première Guer-

re); le pigeon aussi égayait la table; le rat musqué (présent dans les cours d'eau des environs) faisait aussi partie de la bonne chair. Mais pas de chevreuil (encore que des ossements ont été découverts à la même époque dans des maisons militaires de Québec), d'ours, d'originaux; un peu de cheval, jusqu'à

ce qu'un edit en limite la possession par habitant à « deux chevaux et un poulain (1709) » et très peu de poisson.

Au fait, et toujours dans les latrines de l'hôpital général, on a découvert des ossements de morue, d'aiglefin, d'esturgeon et de grand brochet, les deux premières espèces ayant sensiblement été traitées puisque contrairement aux deux autres, les archéologues n'ont pas été à même de découvrir « de poissons ronds ». Ces morues étaient donc salées et possiblement importées de Nouvelle-Angleterre ou du Bas-du-Fleuve.

Il faut dire aussi que si les citoyens s'entendaient bien avec la nourriture de l'époque, c'est que les sœurs comptaient sur plusieurs fermes d'élevage, des deux côtés du fleuve. On cuisinait alors « à l'étouffé », qui serait l'équivalent aujourd'hui d'une cuisson au presto. La patte de cochon était de toutes les tables ou à peu près et en saison, la sauvagine trouvait aussi sa place. « Il y avait, explique Michèle Julien, une récupération maximum des valeurs nutritives. C'est pour cela que la viande était la plupart du temps bouillie. Quand on pense que les manches d'ustensiles, les manches de brosses à dents étaient faits d'os, on comprend qu'il y avait vraiment peu de choses qui se perdaient ».

L'orge et les céréales composaient la majorité des soupes et la moelle était extraite pour enrichir les bouillons. L'analyse des ossements d'animaux récupérés dans les latrines de l'auberge permettra de comparer l'alimentation entre diverses couches socio-économiques de Montréal dans les années 1800. L'aubergiste procéderait-il avec des rôtis pour satisfaire sa clientèle? A-t-il servi du cheval, à ce moment-là défendu, sauf « en période de disette extrême ou de rationnement »?

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le tiers du Québec aux urnes demain

Des élections se dérouleront, demain, dans plus de 1 000 municipalités rurales et urbaines du Québec. Plus du tiers de la population sera directement touchée par ce scrutin. Sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal, cinq municipalités auront des élections: Outremont, Westmount, Mont-Royal, LaSalle et l'Île-Bizard. En province il y aura des élections dans plusieurs villes importantes, notamment Drummondville, Valleyfield, Sorel, Chambly, Saint-Bruno Alma, Aymer, Châteauguay, Gatineau, Jonquière, Mascouche, Thetford Mines, etc.

FLORIAN BERNARD

De façon générale, les bureaux de scrutin seront ouverts dès 9 heures, demain matin. Ils fermeront à 18 h ou 19 h, selon les villes. Les employeurs sont tenus d'accorder un congé rémunéré d'au moins 4 heures à leurs employés qui ont droit de vote.

Sont qualifiées comme électeurs toutes les personnes physiques ayant 18 ans et plus, de citoyenneté canadienne, à la condition de résider dans la municipalité depuis le 1er septembre 1982. Peuvent aussi voter les propriétaires non-résidents à condition d'être inscrits au rôle d'évaluation depuis le 1er septembre dernier, de même que

les locataires d'un bureau ou d'une place d'affaires depuis la même date.

Seules des personnes physiques peuvent voter aux municipales, ce qui exclut les corporations, les syndicats, les associations, les compagnies, les coopératives ou autres personnes morales.

Celui qui veut voter demain doit être inscrit sur la liste électorale. La correction de cette liste est maintenant terminée et il est désormais trop tard pour y faire effectuer des changements. L'échéance ultime pour apporter des corrections à cette liste était le 8 octobre dernier.

Le scrutin est obligatoirement secret. L'électeur reçoit du scrutateur — et de personne d'autre — un bulletin officiel de vote où figurent les noms de tous les candidats, y compris ceux à la mairie. C'est dans un isolement ou derrière un paravent que l'électeur exprime son choix. Il inscrit une marque visible vis-à-vis le candidat de son choix. Cette marque peut varier: X, crochet, croix, trait. Cette marque ne doit pas dénaturer le bulletin ou porter à confusion, sans quoi le bulletin sera rejeté. L'électeur remet ensuite son bulletin plié au scrutateur. Le dépouillement des bulletins doit se faire en présence du greffier et des représentants officiels des candidats.

Un président qui joue gros, à Sainte-Émilie

Récemment élu à la présidence de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec, le maire André Asselin de Sainte-Émilie-de-l'Énergie a tout à gagner ou tout à perdre demain. Il doit en effet conserver son poste au conseil pour conserver du même coup celui de président de l'organisme provincial.

FLORIAN BERNARD

Lors du dernier congrès des maires ruraux, à Montréal, M. Asselin a détrôné celui qui présidait depuis de nombreuses années l'Union, Jean-Marie Moreau, maire de Verchères. En plus d'être maire de Sainte-Émilie, M. Asselin est également préfet de la MRC de Matawinie. C'est également un poste qui est directement lié au résultat du scrutin de demain.

M. Asselin affrontera un adversaire de taille, Paul-Emile Durand, ancien membre du conseil, extrêmement connu et aimé dans sa région. Ce dernier n'a rien ménagé au cours des dernières semaines pour mener une lutte vive au président de l'Union des MRC.

Le maire Asselin s'est entouré de trois candidats qui totalisent 22 années d'expérience au conseil. Il s'agit de MM. Normand Rondeau, Atchev Arbour et Roland Héroux. M. Asselin compte lui-même 13 années d'expérience au conseil et s'est dit confiant d'être reporté au pouvoir.

Saint-Charles-sur-Richelieu: le maire réélu

Le maire de Saint-Charles-sur-Richelieu, Bertrand Poulin, entreprendra un nouveau mandat, ayant été réélu par acclamation, faute d'adversaires. Trois autres membres du conseil, MM. Gérard Lacoursière, Viateur Marchand et Luc Pratte ont également été réélus par acclamation. Les trois autres conseillers actuels, MM. Arthur Bousquet, Gilles Fontaine et Jean-Pierre Benoit n'ont pas encore terminé leur mandat. Ils seront en élection l'an prochain.

Stukeley: une avalanche d'élections

Fondé il y a moins de trois ans, le Regroupement des citoyens de Stukeley-Sud, en Estrie, a fait élire sept candidats dont un seul porte encore la bannière du parti. Le président-fondateur du RAC, Jean Gaston-Milot, élu au conseil, a démissionné de ses fonctions. Le maire Yvon Jacob et l'un des conseillers, Claire Duquette-Plamondon, sont demeurés en poste, mais ont démissionné du RAC. La secrétaire du RAC, Estelle Dufour, a mordu la poussière lors du scrutin partiel de mai 1983.

Demain il y aura élection

pour deux sièges de conseillers. Quatre candidats sont en lice: Claire Duquette-Plamondon, Jean Marcoux, Marthe Beaulieu Rodrigue et Louis Timbers. Deux candidats ont été élus par acclamation, Antoine Gagné et Jacques Flahault. Ils appartiennent à l'équipe du maire Yvon Jacob.

Ce sont des villageois qui forment les deux tiers de l'électorat de cette municipalité de l'Estrie. Par chaîne téléphonique, les responsables communiquent avec près de 1 000 villageois, notamment dans la région de Montréal. La campagne électorale se déroule autant à l'extérieur que dans les limites de la municipalité!

St-Charles-Borromée: deux candidats à la mairie

Membre du conseil municipal depuis près de 20 ans, le maire Robert Boucher a décidé de se retirer, laissant la place à d'éventuels candidats. Deux anciens conseillers sont entrés dans la course, Gaby Larivée et André Boisvert.

Le maire sortant, Robert Boucher, a donné son appui à un seul des deux candidats, Gaby Larivée, « à cause d'une question de tempérament » a-t-il expliqué. Il tient l'autre candidat, André Boisvert, responsable de la démission du secrétaire-trésorier, de même qu'il estime que la présence de M. Boisvert au conseil serait une source de querelles stériles. Le candidat Boisvert soutient pour sa part qu'il représente la sauvegarde de la démocratie au conseil.

Louiseville: un journaliste affronte le maire Fleury

Co-fondateur et vice-président des Hebdos A-1 et directeur du congrès des hebdos régionaux, Claude Gagné fera la lutte au maire sortant de Louiseville, Gaston Fleury. Il s'est fixé comme objectif de ramener la paix entre la ville et la paroisse. Soulignons que les deux conseils sont déchirés par le dossier controversé de la fusion.

Le journal local, l'Écho de Louiseville, dont M. Gagné est secrétaire-trésorier, a senti le besoin de souligner en page éditoriale qu'il demeurerait absolument neutre dans la couverture du scrutin et que la salle de rédaction conservera toute sa liberté d'expression. Dans une lettre adressée au journal, M. Gagné a dit renoncer jusqu'au 7 novembre à tous ses droits de contrôle et de surveillance du journal. La lettre a été publiée in-extenso par le journal.

A. Gold & Sons
DEPUIS 1899

FAMEUSES PANTOUFLES Piattelli
Épargnez \$5⁰⁰ ce week-end



MARINE OU BRUN FONCÉ À RAYURES BEIGES
SOIGNEUSEMENT CONFECTIONNÉES DE VELOURS LUXUEUX

ordinaire \$20 **\$15** épargnez \$5

Pointures 7 à 12

Pantoufles de qualité supérieure pour vous ou pour un cadeau de bon goût
Choisissez-en 2 paires à ce prix spécial. Magasinez tôt pour un meilleur choix.

CENTRE ROCKLAND

388, STE-CATHERINE OUEST •
LES GALERIES D'ANJOU •
LE CARREFOUR LAVAL •

A. Gold & Sons
Depuis 1899

• 960, STE-CATHERINE OUEST
• LES PROMENADES ST-BRUNO
• FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE

American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche et la carte A. Gold & Sons.

L'enquête de Lemay et de ses aides sera discontinuée

■ C'est à compter de vendredi prochain que s'inscrira l'enquête préliminaire de Géroges Lemay et de ceux qui l'auraient aidé à se débarrasser de son chimiste et co-accusé, Pierre Quintal, il y a quelques années, à la veille de son procès pour fabrication de drogues. Soit les frères Alain et Erge Charron, ainsi que Frank Leannens.

Mais l'instruction ne se continuera par la suite qu'au rythme d'une seule journée par semaine, le vendredi, alors que Me Léo-René Maranda, le procureur de l'aine des Charron, sera libéré de la cour où se poursuit présentement le procès marathon des accusés du vol de l'Alliance Sécurité.

La fixation du processus d'enquête a par ailleurs été retardée parce que le même procureur devait plaider, devant le juge Melvin R. Rothman, une requête en modification de cautionnement pour l'un des membres d'une famille... amie. Soit Adrien Dubois, qui a été accusé de trafic de drogues au beau milieu de son récent procès pour meurtre, au terme duquel il a d'ailleurs été acquitté.

Adrien, qui a convoqué à Charlevoix, il y a quelques semaines, avec sa compagne des dernières années, voulait que soit adoucies à la fois son obligation de rentrer chez lui, tous les soirs, avant minuit, et celle de se rapporter chaque semaine à la police. En fait, il pourra maintenant prolonger ses sorties plus avant dans la nuit, et ne se présenter en personne à la police qu'à tous les quinze jours.

Bertrand Valcourt refuse de se rendre

■ (PC) — La situation avait peu évolué, hier soir, à Val-Brillant, dans la Matapédia, où un individu demeurait barricadé depuis la nuit précédente dans sa résidence cernée par les policiers de la Sûreté du Québec. Selon l'agent Bertin Barrette de la SQ, l'individu, connu des policiers et identifié comme étant Bertrand Valcourt, 42 ans, refuse obstinément d'entamer le dialogue avec quelqu'un de l'extérieur. L'homme, que l'on croit armé, s'est enfermé chez lui à la suite d'un incident survenu dans un hôtel de Sayabec. Selon la police, l'individu s'est vu refuser l'entrée dans un hôtel de Sayabec, vers trois heures du matin. Au cours de l'incident, un client, Jeannot Lemieux, a été atteint d'une décharge de carabine à l'abdomen. Il repose à l'hôpital d'Amqui.

L'ENTRIEPÔT D'ALIMENTATION JADIS

JADIS' TIONNE
MES ÉCONOMIES...

PRIX JADIS

SUCRE BLANC GRANULÉ LANTIC SAC DE 2 kg	.99	PRIX AU SUPERMARCHÉ 1 ⁸⁹ ÉCONOMISEZ 90
--	------------	--

(Limite 2 par client)

PRIX JADIS

Café EXTRA YIELD NABOB SAC DE 369 g	1.99	PRIX AU SUPERMARCHÉ 3 ⁶⁹ ÉCONOMISEZ 1 ⁷⁰
---	-------------	---

PRIX JADIS

ASSOUPPLISSEUR DE TISSUS SPRINGTIME CONT. DE 3.6 LITRES	1.99	PRIX AU SUPERMARCHÉ 2 ⁹⁹ ÉCONOMISEZ 1 ⁰⁰
---	-------------	---

PRIX JADIS

SAUMON ROSE ADMIRAL BTE DE 220 g	.99	PRIX AU SUPERMARCHÉ 1 ⁷⁹ ÉCONOMISEZ 80
-------------------------------------	------------	--

PRIX JADIS

ESSUIE-TOUT PRESTIGE 2 ÉPAISSEURS PQT DE 2 ROUL.	.88	PRIX AU SUPERMARCHÉ 1 ⁹⁶ ÉCONOMISEZ 1 ⁰⁸
--	------------	---

PRIX JADIS

MOUCHOIRS DE PAPIER KLEENEX 2 ÉPAISSEURS BTE DE 200	.83	PRIX AU SUPERMARCHÉ 1 ²⁷ ÉCONOMISEZ 44
--	------------	--

CENTRE 2000, LAVAL	520 FORT ST-LOUIS, BOUCHERVILLE	CENTRE LE BAZAR, VILLE ST-LAURENT
--------------------	---------------------------------	-----------------------------------

AVIS: HEURES D'OUVERTURE

Lundi - Mercredi: 8h30 à 18h00
Jeudi - Vendredi: 8h30 à 21h00
Samedi: 8h30 à 17h00



JADIS VOUS DONNE ENCORE ET TOUJOURS JUSQU'À 30% EN PLUS DE BONNES PROVISIONS POUR VOTRE ARGENT.

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture des magasins le samedi 12 novembre 1983.
*Les prix des supermarchés donnés sont les prix courants.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
Pas de vente aux marchands.

LES PAS POSSIBLES

de **WARDAIR**
Les meilleurs forfaits
à partir de

ACAPULCO	399\$	BARBADE	549\$
PUERTO VALLARTA ..	399	PUERTO RICO	539
HAWAÏ	959	Croisière dans les Caraïbes	969
FT. LAUDERDALE ...	319		

Chez Wardair, nous savons que votre temps est précieux pendant vos vacances. Nous veillons à ce que vous en ayez le plus possible pour votre argent. Nous garantissons nos forfaits à 100 %.

Une valeur sûre.

Nous vous offrons des forfaits à des prix aussi intéressants que nos tarifs aériens. Chaque hôtel a été examiné de près avec l'idée de vous plaire. Nous voulons être certains que tout est à votre entière satisfaction. Notre pouvoir d'achat nous permet d'offrir à nos clients de grandes économies. Nous vous invitons à comparer. Le choix est superbe. La qualité aussi... et à quel prix!

Wardair. Fiez-vous à nous.

Il y a près de 30 ans déjà que nous nous occupons des vacanciers. Nous savons ce qu'aiment les Canadiens. Nous avons des milliers de passagers satisfaits qui ont voyagé avec Wardair à plusieurs reprises. Nous voudrions que vous soyez des nôtres. Détendez-vous, Wardair s'occupe de vous.

Il n'y a rien comme la Classe Wardair.

Chaque forfait comprend les plaisirs du service de la classe Wardair. Tous les avions Wardair offrent le confort d'un gros porteur (747 ou DC-10). Dégustez un steak présenté dans la porcelaine signée Royal Doulton. Les vins importés et les liqueurs sont compris. Et ce n'est pas tout!

Nous prenons bien soin de vous à destination.

Sympathiques et bien informés, des représentants de Wardair vous accueilleront à votre arrivée. Ils sont là pour vous aider à profiter au maximum de vos vacances.

Et à résoudre tous les petits problèmes qui pourraient survenir. Ils se chargeront des transferts entre votre hôtel et l'aéroport. Ils vous renseigneront sur les coutumes locales, restaurants et boutiques. Et vous indiqueront l'endroit romantique qu'aucun livre ne mentionne. Tout pour vous plaire. Laissez-nous guider vos pas. Si vous avez dans l'idée un meilleur forfait... nous vous écoutons. Pour de plus amples détails sur les forfaits "Les pas possibles de Wardair", consultez notre nouvelle brochure "Vacances par Wardair".

Nos forfaits-vacances comprennent:

• l'envolée à bord d'un gros-porteur, avec tout le service de grande classe de Wardair • l'hébergement pour 7 nuits dans un bon hôtel • la correspondance à l'aéroport • la manutention des bagages • les services d'un représentant à destination

Pour de plus amples renseignements, voyez votre agent de voyage Wardair ou communiquez avec le service de réservations

Vacances par Wardair MC

Montréal: 288-9231
à l'extérieur: 1-800-361-8860

SPÉCIAL DE LA SEMAINE

Vols ABC FORT LAUDERDALE
Dates de départ: 11 nov. - 11 déc.
Retour avant: le 23 décembre '83 **199\$**

Détenteur d'un permis du Québec



Les prix peuvent varier selon la date du départ et le choix de l'hôtel. Ces prix s'entendent par personne, en chambre double; ils sont exprimés en dollars canadiens et peuvent être modifiés sans avis. Les départs ne s'effectuent pas nécessairement aux dates indiquées dans cette annonce, et certains vols ou hôtels peuvent être complets; pour plus de renseignements, consultez votre agent de voyage.

LES FORFAITS EXCLUENT: les taxes d'hôtel et d'aéroport, le service à l'hôtel, les repas, les pourboires, les dépenses personnelles et autres.

Grabosky et Mullin reconnus coupables d'avoir enlevé l'avocat Guttman

■ Deux récidivistes dans la trentaine, James Grabosky et Thomas Mullin, ont été déclarés coupables, hier soir, d'avoir enlevé un jeune avocat montréalais, Me Allan Guttman, dans son bureau-appartement du boulevard Maisonneuve, et de l'avoir séquestré pendant vingt-quatre heures dans un garage de la banlieue.

Alors qu'ils réclamaient \$50 000 de lui-même ou de ses proches, tout d'abord, leur intention, selon un de leur comparses, aurait été d'obtenir cette somme pour financer le rapt d'un prétendu financier, crime qui, cette fois, aurait pu leur rapporter quelques millions de dollars.

Cette version, présentée par le procureur de la Couronne, Me Gerald LaHaye, semble avoir été au moins partiellement retenue par le jury, que présidait le juge Gerald Ryan, même si, en contre-interrogatoire, les procureurs de la défense, Mes René Duval et Yves Legris, avaient fait admettre à ce témoin, James Docherty, que ce prétendu « richard » aurait plutôt été un tout autre individu qu'il avait lui-même rencontré à Parthenais, et qui, par la suite, aurait fait un stage à l'hôpital Douglas, de Verdun.

Les prévenus reviendront devant la cour jeudi prochain pour le prononcé de leur sentence. Précédemment, deux autres pré-

venus, Brian Ginger et Normand Janelle, avaient reconnu leur culpabilité à des accusations connexes, et ils ont déjà commencé à purger des peines de cinq et six années de pénitencier. Au tout début de cette affaire, on s'en rappellera, on était complètement dans le noir, et on haussait même les épaules d'incrédulité devant les seuls détails connus. Mais, aidé par le fait que le prévenu Docherty était un... client de la victime, les détectives Ronald Desrochers et Pierre Tétrault devaient rapidement coffrer toute la bande.

Quant aux deux prévenus d'hier, ils ont été bizarrement acquittés, par le même jury, d'une quatrième accusation. Soit d'avoir volé Guttman de sa montre et de l'argent qu'il portait sur lui, au moment de son enlèvement.

Autre détail tout aussi bizarre, ses ravisseurs lui avaient signifié qu'ils reviendraient le chercher deux semaines après sa première libération, dans une rue de Lachine, en espérant que, cette fois, il aurait le magot qu'ils convoitaient.

Ni Grabosky ni Mullin n'ont présenté de défense, au cours de l'instruction, leurs procureurs s'attachant surtout à attaquer la crédibilité du témoin-délateur, en soulignant le fait que leurs clients avaient été les seuls à ne pas être identifiés d'aucune façon par le jeune avocat.

LE SOUS-MARIN RUSSE AVARIÉ Une aubaine pour les Américains

■ WASHINGTON (Reuter) — Un sous-marin nucléaire soviétique de la classe Victor III, en difficulté dans l'Atlantique et contraint de naviguer en surface depuis au moins deux jours, offre aux services de renseignements américains une fameuse aubaine, apprend-on au Pentagone.

Un remorqueur de haute mer soviétique, l'Aldan, a quitté La Havane et devait atteindre le sous-marin hier. Le submersible a été repéré mercredi par des appareils de l'aéronavale américaine, à moins de 800 kilomètres des côtes de la Caroline du Sud. Il a été constamment suivi depuis deux jours : un destroyer a été dépêché dans le secteur et des avions de reconnaissance ne cessent de survoler le bâtiment soviétique.

Le sous-marin est en sérieuse difficulté, « comme une balle de ping-pong au gré des vagues », a précisé un porte-parole du Pentagone. Il est effectivement très rare que les sous-marins nucléaires fassent surface pendant une période aussi prolongée et c'est la première fois que les services américains peuvent observer d'aussi près un bâtiment soviétique de cette classe, construit seulement depuis 1978.

Les photographies prises par les Américains sont très détaillées, indique-t-on de même source. Sur l'une d'elles, on peut voir un marin soviétique courir sur le pont du submersible.

Les sous-marins nucléaires de la classe Victor III, longs d'une centaine de mètres, qui peuvent atteindre une vitesse de 56 kilomètres-heures en plongée, ont un équipage de 90 hommes et l'on suppose qu'ils possèdent un sonar très perfectionné pour la détection des navires ennemis.

Ils peuvent transporter également de charges nucléaires et attaquer des bâtiments — même des sous-marins — à une distance de 30 kilomètres.

Actuellement, le sous-marin soviétique en avarie affronte une mer assez grosse entre les Bermudes et les côtes de Caroline du Sud. Selon toute probabilité, le remorqueur le conduira à Cuba, ce qui pourrait prendre cinq jours selon le Pentagone.

3-4 et 5 NOVEMBRE 83

Tout pour le coureur

Souliers de course à pied

Modèle 420 - W 420.	Modèle 460 - W 460.	Modèle 730.
Ord. 54,99	Ord. 67,99	Ord. 79,99
Vente 41⁹⁹	Vente 51⁹⁹	Vente 61⁹⁹

En plus, obtenez une paire de bas New Balance à l'achat de tous souliers New Balance.

Les 25 premiers clients de novembre obtiendront, à l'achat de souliers New Balance un chandail en coton ouaté. Le Choix des Sportifs ou La Boutique Courir.

Venez chercher votre coupon rabais de **2,00\$** pour votre prochain ressemelage.

Le Choix des Sportifs

(JAOU HAR SPORT)
6382, St-Hubert
Montréal 274-7854

La Boutique Courir

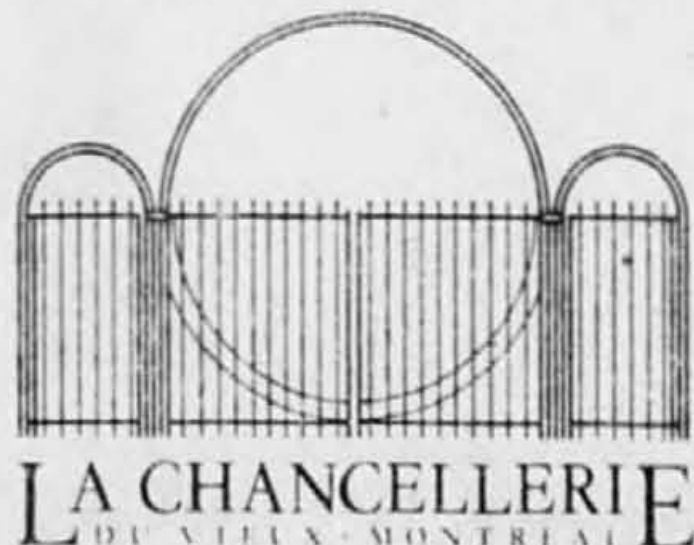
5866, Sherbrooke ouest
Montréal 481-6218

Enfin... un condominium luxueux dans le Vieux-Montréal!



- Une oasis de tranquillité dans le Vieux-Montréal
- Projet personnalisé: seulement 52 résidences
- En béton à l'épreuve du feu
- Insonorisation supérieure
- Cheminée
- Piscine intérieure, saunas, bain tourbillon
- Stationnement intérieur
- Jardin intérieur
- Système de sécurité
- Climatisation
- Cuisine ultra-moderne tout équipée

à partir de \$113,000.00
Heures d'ouverture Lundi au vendredi 12 h à 17 h
Samedi — dimanche 13 h à 17 h et jours fériés
En tout autre temps sur rendez-vous.



Bureau de vente: 470 est, rue Champ-de-Mars, angle Berri, une rue au nord de Notre-Dame. 849-5379

Qui décide?

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires municipales

Dimanche le 6 novembre, s'il y a des élections dans votre municipalité, ne laissez pas les autres décider à votre place qui seront vos représentants. Pour avoir un conseil municipal vraiment élu, vraiment représentatif, vous n'avez qu'à voter! C'est l'occasion de participer à la vie politique de votre municipalité et de vous prononcer sur des sujets reliés à votre vie de chaque jour.

Pour avoir droit de vote, vous devez être âgé(e) de 18 ans et plus; avoir la citoyenneté canadienne; être domicilié(e) dans la municipalité depuis le 1^{er} septembre 1982, en ville, ou depuis le 6 novembre 1982 à la campagne, ou être propriétaire ou locataire depuis douze mois d'un site commercial; être inscrit sur la liste électorale, en ville, ou sur l'annexe du rôle, à la campagne.

Allons voter, le 6 novembre (ou le 30 octobre par anticipation, dans l'impossibilité de voter le 6 novembre).

Les élections municipales ça nous touche de près

Québec

Régie des rentes du Québec

CHANGEMENTS AU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC

Pour mieux respecter le choix de chacun

La récente réforme de la loi sur le régime de rentes du Québec accorde aux Québécois une protection plus souple, qui s'adapte mieux à la situation de vie de chacun. Cette loi entre en vigueur le 1^{er} janvier 1984.

Nous vous rappelons que, pour obtenir une prestation du Régime de rentes du Québec, vous devez remplir l'une des demandes disponibles dans les caisses populaires et les bureaux de la Régie des rentes.

LA RENTE DE RETRAITE Retraite flexible entre l'âge de 60 et de 70 ans

Les personnes participant au Régime de rentes du Québec auront désormais le choix de prendre leur retraite à n'importe quel moment entre leur 60^e et leur 70^e anniversaire. La rente de retraite normale, calculée selon la méthode actuelle, sera payable à ceux qui prendront leur retraite à 65 ans. Cependant, si vous prenez votre retraite avant ou après cet âge, votre rente sera diminuée ou augmentée à raison de 1/2 % pour chaque mois (6 % par année) qui précède ou qui suit votre 65^e anniversaire. Ainsi, le fait de prendre votre retraite à 60 ans vous donnera droit à une rente égale à 70 % de votre rente normale. Inversement, si vous attendez l'âge de 70 ans pour prendre votre retraite,

votre rente sera égale à 130 % de votre rente normale.

Notez que, si vous n'avez pas 65 ans, il faut avoir cessé de travailler pour avoir droit à votre rente de retraite.

LA RENTE D'INVALIDITÉ Conditions d'attribution plus souples

La nouvelle loi permet le versement de la rente d'invalidité aux personnes de 60 ans ou plus qui, à cause de leur état de santé, ne sont plus en mesure d'exercer leur emploi actuel.

Les personnes de moins de 60 ans pourront avoir droit à la rente si elles ne peuvent plus exercer tout emploi véritablement rémunérateur.

LA RENTE DE CONJOINT SURVIVANT Montant plus élevé qu'auparavant pour les personnes âgées de 55 à 64 ans Remariage sans perte du droit à la rente

Dès janvier 1984, les personnes âgées de 55 à 64 ans qui reçoivent une rente de conjoint survivant (veuf, veuve) toucheront une augmentation d'environ 73 \$ par mois.

De plus, les rentes de conjoint survivant continueront d'être versées aux personnes qui se remarient, quel que soit leur âge. Les rentes dont le versement a cessé à la suite d'un remariage seront remises en paiement sur demande.

Vous voulez en savoir davantage? N'hésitez pas à nous téléphoner ou à nous écrire.

CHICOUTIMI 50, rue Racine Est G7H 1P6 Tél.: (418) 549-2684	QUÉBEC 1000, route de l'Église Case postale 5200 G1K 7S9 Tél.: (418) 643 2181
DRUMMONDVILLE 147, rue Lindsay J2C 1N7 Tél.: (819) 472-3357	RIMOUSKI 92, 2 ^e Rue Ouest CSL 8B3 Tél.: (418) 722-3526
HULL 167, rue Wellington J8X 2J3 Tél.: (819) 770-6165	ROUYN 33, rue Gambie Ouest J9X 2R3 Tél.: (819) 762-0941
MONTRÉAL 1055, boulevard Dorchester Est Case postale 1055 Succursale «C» H2L 4T6 Tél.: (514) 873-2433	SHERBROOKE 1680, rue King Ouest J1J 2C9 Tél.: (819) 569-9575
	TROIS-RIVIÈRES 1055, boulevard des Forges Bureau 140 G8Z 4J8 Tél.: (819) 378-4519

Québec